## Coopération Sénégal - Luxembourg

### Canevas de travail de la Revue à mi-parcours du Programme Indicatif de Coopération (PIC 2002-2006)

Au début de l'année 2002, les gouvernements du Sénégal et du Luxembourg signaient un Programme Indicatif de Coopération - PIC - couvrant la période 2002-2006. Le PIC, résultat du dialogue entre les deux gouvernements, vise essentiellement à améliorer la qualité de la coopération entre les deux pays et à lui donner un caractère plus cohérent et programmatique sur le moyen terme. Il se situe donc dans une perspective de renforcement et de dynamisation du dialogue. Il prévoit, dans le cadre de son suiviévaluation, une revue conjointe à mi-parcours, mais sans en préciser entièrement les modalités. A la veille de la Commission de partenariat, prévue à Luxembourg les 16 et 17 Février 2004, pour examiner entre autres cette revue à mi-parcours, il est apparu opportun de définir son contenu et d'arrêter le calendrier de sa préparation. Le canevas de travail qui est présenté ici est le résultat d'une réflexion commune menée, à cet effet, par la Direction de la Coopération Economique et Financière - DCEF du Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal- et la Mission de Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar - MCL, représentant la Direction de la Coopération au Développement (DCD) du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois.

Approche choisie

La revue à mi-parcours du PIC est un des moments forts de la coopération entre les deux pays. Il existe d'autres rendez-vous pour le dialogue sur la coopération (en particulier, les Commissions annuelles de partenariat, les rencontres régulières entre la DCEF et la MCL, les concertations opérationnelles sur les projets individuels entre les différents partenaires impliqués...), mais la revue à mi-parcours a un caractère spécial qui va au-delà du PIC en cours et qui couvre l'examen conjoint des grandes orientations que se sont fixées les deux parties pour leur relation de coopération.

De ce fait, la revue à mi-parcours doit permettre d'apprécier les impacts de la contribution du Luxembourg aux objectifs de développement du Sénégal et, par ce biais, de positionner les interventions prévues et en cours du PIC par rapport à un cadre de référence commun sur les orientations de la coopération. Elle doit aussi permettre de définir le cadre dans lequel seront tracés les contours et les perspectives du prochain PIC. Il est clair que tout ceci doit être alimenté par un examen de chaque projet à la lumière des orientations fixées dans le PIC, mais la discussion doit pouvoir dépasser le cadre des projets individuels pour proposer des améliorations sur le programme dans son ensemble. Il s'agit donc d'un débat sur les options stratégiques de la coopération, mais qui se construit sur la base d'une synthèse d'appréciations et de perceptions issues des projets. A ce titre, une importance particulière est donnée à l'ouverture du processus à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, et ceci dans les différentes modalités d'interventions qui la composent, à savoir : la coopération bilatérale, la coopération multilatérale et la coopération décentralisée.

Pour le Luxembourg, le processus d'approche programmatique du PIC est nouveau, comme l'est aussi celui lié à son suivi permanent et sa revue régulière. De ce fait, l'objectif n'est pas de dessiner un cadre figé et définitif mais bien de s'engager dans un processus d'amélioration progressive des outils mis en place, en fonction de l'expérience acquise et du dialogue engagé avec son partenaire sénégalais.

La politique de développement du Sénégal s'est articulée, depuis 2001, dans un cadre stratégique et Liens avec le DSRP opérationnel nouveau, consigné dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté - DSRP. Ce cadre sert aujourd'hui de référence à l'ensemble des partenaires au développement du pays, chacun y intégrant sa propre contribution sous le pilotage central du Gouvernement. Le PIC se réfère aussi à cette

Le DSRP intègre des préoccupations liées à son suivi-évaluation et à la mise en place de mécanismes

spécifiques à cet effet. Ces mécanismes comprennent 5 composantes :

un suivi d'indicateurs quantitatifs, (i)

un suivi qualitatif et de la participation,

un suivi de l'articulation entre le DSRP et les politiques sectorielles, (ii)

un suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources, (iii)

la mise en place d'un système d'information et de communication. (iv)

La revue à mi-parcours du PIC doit s'intégrer dans ce cadre et contribuer à améliorer le suivi/évaluation du DSRP dans les aspects qui sont couverts par la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. Ainsi, il est essentiel de bien coordonner les travaux proposés pour la revue du PIC avec ceux réalisés dans le cadre

A cet effet, le processus de revue à mi-parcours qui est une composante du processus de suivi/évaluation permanent de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, intégrera au mieux les résultats obtenus par la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté – CSPLP – pilotée par le Ministère de l'Economie et des Finances en matière de coordination technique et pratique du DSRP au niveau national. Ceci concernera plus spécifiquement les indicateurs de performance retenus par la CSPLP, tant sur leur contenu en méthode que sur leur caractère analytique.

Un cadre de questionnement sur les obj<mark>ectifs du PIC</mark>

Un cadre de questionnement sera développé sur la base des grands axes du PIC - Chapitre 3.3 du PIC. Ce cadre de questionnement comportera 3 niveaux principaux :

L'objectif global de réduction de la pauvreté

Il s'agira de réfléchir sur les impacts qu'ont pu avoir (qu'ont eu ou qu'auront à terme) les interventions financées par le Luxembourg sur les conditions de vie des populations bénéficiaires de ces interventions. La réflexion devra s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, extraits de différentes sources nationales, régionales, locales ou de projet. Il faudra aussi s'interroger sur de possibles alternatives, à l'intérieur des différentes interventions mais aussi entre les interventions, ayant un contenu « lutte contre la pauvreté » plus fort,

Les priorités sectorielles

Il s'agira de vérifier qu'il y a bien concentration et cohérence sectorielles des interventions de la coopération du Luxembourg par rapport aux secteurs de priorité du PIC, et d'apprécier dans quelle proportion et avec quelle efficacité cette concentration est effectivement orientée vers les populations les plus vulnérables (femmes, enfants et jeunes, populations rurales). Il s'agira aussi de s'interroger sur les synergies qui peuvent se développer entre les différentes interventions sectorielles financées par le Luxembourg dans une même région ou pour un même type de bénéficiaires.

La prise en compte des thèmes transversaux

Le PIC demande que certains thèmes transversaux soient pris en considération lors de l'identification de chaque projet/programme et que l'opportunité de les intégrer dans la mise en œuvre de ces projets/programmes soit examinée de manière systématique. Il s'agira donc de vérifier si cela a été fait ou est en train de se faire et de discuter sur les manières d'améliorer la situation si il y a lieu. Ces thèmes sont : (i) le genre, (ii) l'environnement, (iii) la bonne gouvernance, la démocratie participative, la décentralisation et la citoyenneté et, (iv) le transfert de savoir-faire.

A tous ces niveaux et en particulier sur le dernier, une attention particulière sera apportée à l'identification et la mise en valeur des bonnes pratiques.

La DCEF et la MCL - avec l'appui de M. Thierry Paccoud, collaborateur du MAE luxembourgeois pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation - ont rencontré une partie des responsables et des acteurs de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, du 6 au 12 novembre 2003. Ces premiers entretiens avaient pour objectif d'échanger sur la manière de réaliser la revue à mi-parcours du PIC et d'élaborer une méthodologie sur la base des expériences et des propositions des responsables et acteurs de la Coopération entre les deux pays. Le cadre de questionnement proposé est donc le résultat de cette

Il sera soumis aux différents acteurs qui participent à la formulation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des interventions de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. Ces acteurs comprendront, outre les services en charge de la gestion du PIC pour les deux gouvernements (DCEF pour

le Sénégal et DCD-MCL pour le Luxembourg) :

les principaux responsables et acteurs de la Coopération Sénégal - Luxembourg (groupe 1 en annexe) : les services des administrations sectorielles du Sénégal en charge de la mise en œuvre ou du suivi des interventions du Luxembourg, les Directeurs de projets nationaux, les conseillers techniques (CTP) de ces projets et les représentants des agences d'exécution locales, internationales ou du Luxembourg;

les partenaires directs et indirects de la Coopération Sénégal - Luxembourg (groupe 2 en annexe) : acteurs institutionnels ou non-institutionnels, représentants des intérêts de bénéficiaires des projets. Ces autres acteurs seront identifiés conjointement par la DCEF et la DCD-MCL en

consultation avec les services techniques sectoriels de l'administration du Sénégal.

Au total, le nombre des acteurs impliqués ne devrait pas dépasser la trentaine. Pour ce qui concerne les acteurs directs pour l'exécution de la coopération du Luxembourg, seront considérés ceux qui travaillent dans la coopération bilatérale et multilatérale mais aussi ceux intervenant dans la coopération

décentralisée (en particulier les ONG, Associations et GIE impliqués).

Le groupe 1 sera mobilisé par le Ministre de l'Economie et des Finances (DCEF), puis sensibilisé sur le processus en cours et rassemblé par la DCEF pour un briefing général tant sur les objectifs de la revue à mi-parcours, que sur ses résultats attendus et ses modalités. Plus spécifiquement, chacun des acteurs sera informé de la nature de la contribution qui est attendu de lui (cadre de questionnement et tableau de bord) et du travail de synthèse qui en sera fait par la suite. En outre, il leur sera remis une note d'instruction sur la manière d'y répondre et ainsi de contribuer efficacement au processus.

Les questionnaires et les tableaux de bord seront ensuite retournés et restitués à la DCEF qui, conjointement avec la MCL, en fera une première synthèse. Cette synthèse sera discutée avec les acteurs de la coopération du Luxembourg qui seront une nouvelle fois réunis à l'initiative de la DCEF. La discussion portera non seulement sur la synthèse mais aussi sur les contributions fournies par chacun. Il s'agira alors de finaliser un document reprenant les principales conclusions de ces discussions et qui sera mis à l'ordre du jour de la Commission de Partenariat pour alimenter le débat sur la revue à mi-parcours. Il faudra ensuite sélectionner les questions découlant de la revue sur lesquelles une décision commune des deux gouvernements pourra être prise lors de la Commission de partenariat.

Parallèlement, la DCEF et la MCL rencontreront le groupe 2 constitué des partenaires directs et indirects pour des entretiens reprenant le cadre de questionnement sur les objectifs du PIC et dont les résultats

participeront à la synthèse générale.

#### Calendrier

Le processus devrait se dérouler sur le schéma suivant :

	Action	Chef de file
Date  Date  Deme – 3ème semaines  de novembre 2003  Deme semaine de  décembre 2003	1 être rencontre avec les membres du groupe 1 Finalisation du cadre de questionnement et des instructions y afférentes Identification des acteurs à consulter Convocation des acteurs	DCEF avec le soutien de la MCL
Mardi 9 décembre 2003 – 10 h	Réunion de briefing avec les membres du groupe 1 à la DCEF : exposé des objectifs, des résultats attendus, du calendrier et des contributions désirées	DCEF avec le soutien de la MCL
2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> semaines de décembre 2003	Elaboration des contributions par les membres du groupe 1 Rencontres avec les membres du groupe 2 (mission de terrain DCEF / MCL): échanges stratégique au niveau local ou régional	Membres du Groupe 1 DCEF et MCL
Mardi 6 janvier 2004 – 10 h	Réunion de restitution des contributions des membres du groupe 1 : présentation et échanges sur les différentes contributions, synthèses partielles, recommandations	DCEF avec le soutien de la MCL
2ème semaine de	Synthèse partielle (constitution possible de panels sectoriels et/ou thématiques)	Membres du Groupe 1
janvier 2004 3 <sup>ème</sup> – 4 <sup>ème</sup> semaines de janvier 2004	Réalisation d'une maquette du tableau de bord, intégration des données concernant les différents niveaux Réalisation de la synthèse générale. Détermination des points saillants et recommandations  Convocation des acteurs pour la 3 <sup>ème</sup> réunion	DCEF et MCL
Mardi 27 janvier	Réunion de restitution de la synthèse générale avec les membres du groupe 1	DCEF avec le soutien de la MCL
2004 – 10 h 1 <sup>ère</sup> semaine de février 2004	Finalisation du tableau de bord Finalisation et multiplication du document de réunion ; transmission aux participants de la Commission de Partenariat	MCL DCEF avec le soutien de la MCL
16-17 Février 2004	Commission de Partenariat	DCD

#### Annexe 1

### Questionnement des acteurs de la coopération

Secteur Projet (titre et référence)

### Module 1 : Objectif Global de réduction de la pauvreté

Questionnement relatif au cadre logique du projet

La lutte contre la pauvreté constitue-t-elle l'objectif global du projet considéré ? Le projet a-t-il fait l'objet d'une étude préalable d'impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ? Comment peut-on apprécier l'approche participative (aux différents stades du cycle de projet)?

### Questionnement relatif au ciblage du projet

- Géographique
- Groupes de bénéficiaires
- Sous-secteur

Questionnement relatif au contenu du projet

Quelles sont les composantes du projet ayant un contenu en lutte contre la pauvreté ? Comment qualifier ce contenu (décrire la logique qui fonde ce contenu en lutte contre la pauvreté)?

A quels axes prioritaires du DSRP participe le projet ? De quelle manière ? Avec quelle incidence ? :

- (1) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie;
- (2) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010;
- (3) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

Au sein de ces trois axes, à quels domaines / secteurs et objectifs / stratégies participe le projet (se référer à la matrice des mesures 2003 / 2005 du DSRP)

Questionnement relatif aux indicateurs

Quels indicateurs ont été retenus par le projet - dans le cadre logique - qui traduisent un contenu en terme de lutte contre la pauvreté?

Quels sont les indicateurs (micro, méso, macro) pouvant rendre compte des résultats et de l'impact du projet?

#### Module 2 : Priorités sectorielles

Questionnement relatif à la concentration sectorielle

Le projet s'intègre-t-il dans un des secteurs de priorité du PIC ? De quelle manière?

Comment les interventions dans le secteur sont-elles articulées avec la lutte contre la pauvreté (base de référence = DSRP) ?

Comment les interventions du projet s'articulent-elles avec la politique/stratégie sectorielle du gouvernement?

Questionnement relatif aux groupes de bénéficiaires ciblés

Dans quelle mesure et de quelle manière les groupes vulnérables mentionnés dans le PIC (femmes, enfants et jeunes, populations rurales) sont pris en compte par le projet ?

Questionnement relatif aux synergies entre secteurs

Quelle type d'initiative a été prise pour assurer une meilleure synergie entre les interventions de la coopération du Luxembourg - dans le même secteur au Sénégal ou dans un autre pays ou dans la même zone régionale -? avec les interventions d'autres bailleurs ou du Gouvernement ou d'autres intervenants dans le même secteur ou la même zone géographique - ?

### Module 3 : Prise en compte des thèmes transversaux

Questionnement sur le genre

Questionnement sur l'environnement

Questionnement sur la bonne gouvernance, la démocratie participative, la décentralisation et la citoyenneté

Questionnement sur le transfert de savoir-faire

Trois niveaux de questionnement qui concernent les différents thèmes :

- Identification des bonnes pratiques (à répliquer si possible)
  - Description synthétique
  - Mise en évidence des clés pour le succès
  - Critères pour une re-plicabilité/re-production
- Identification des mauvaises pratiques (à éviter si possible)
- Suggestions concernant les modes d'exécution des projets

#### Espace ouvert

Suggestions de questions à mettre en discussion pour la revue à mi-parcours





## REVUE A MI-PARCOURS DU PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION 2002-2006

## ENTRE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Synthèse

DAKAR, LE 9 AVRIL 2004

### SYNTHESE DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION 2002 / 2006 ENTRE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

SO	MN	IAI	R	E

Sigles et acronymes	
Résumé exécutif	
I. INTRODUCTION	
II. METHODOLOGIE	
III. QUESTIONNEMENT SUR LE PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION SENEGAL / LUXEMBOURG	14
3.1 Questionnement sur le contexte et la justification du PIC	14
3.2 Questionnement sur le cadre général du PIC	15
3.3 Questionnement sur les grandes lignes d'orientation du PIC	15
3.3.1 les principes d'orientation	15
3.3.2 les modalités d'intervention	16
3.3.3 les grands axes du PIC 3.3.3.1 la contribution à l'objectif global de réduction de la pauvreté 3.3.3.2 la priorité donnée aux secteurs sociaux 3.3.3.3 la prise en compte des thématiques transversales	19 19 21 22
3.3.4 les domaines d'intervention du PIC 3.3.4.1 éducation, formation et intégration socioprofessionnelle 3.3.4.2 santé 3.3.4.3 accès à l'eau potable et à l'assainissement 3.3.4.4 autres domaines d'intervention	24 24 26 27
3.4 Questionnement sur la programmation et le suivi du PIC	28
3.5 Questionnement sur les engagements des deux gouvernements	28
3.6 Questionnement sur la planification financière	29
V CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	29
	31

#### **ANNEXES**

Annexe 1 : tableau de bord stratégique Annexe 2 : tableau de bord opérationnel Annexe 3 : tableau de bord financier

### SIGLES ET ACRONYMES

AEP : Accès à l'Eau Potable

AGR : Activités Génératrices de Revenus APD : Aide Publique au Développement

ASUFOR : Association des Utilisateurs de Forage

BIT : Bureau International du Travail CE: Commission Européenne

CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CETF / CRETF : Centre (Régional) d'Enseignement Technique Féminin

CHAN: Centre Hospitalier Abass Ndao

CIFOP: Centre International de Formation Pratique

CNCR: Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (Sénégal)

CNOAS : Coordination Nationales des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal

CONGAD : Concertation des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement (Sénégal)

CREPA : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût

CTP: Conseiller Technique Principal DA: Direction de l'Assainissement

DC : Directeur de Cabinet

DC : Direction de la Coopération (Luxembourg) DCEF : Direction de la Coopération Economique et Financière (Sénégal)

DEST : Direction de l'Enseignement Secondaire Technique

DFP : Direction de la Formation Professionnelle

DH : Direction de l'Hydraulique

DPRE : Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education

DPS : Direction de la Planification et de la Statistique DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

ECOLOC : Méthodologie expérimentée dans le cadre du Programme de relance des économies locales en Afrique de l'Ouest, initiative conjointe du Club du Sahel et du Programme de Développement Municipale ENDA tiers-monde : Environnement et Développement

du Tiers-Monde (ONG internationale)

**EPT**: Education Pour Tous

ETFP: Enseignement technique et fomation professionnelle

FAO: Organisation des Nations Unies pour

l'Alimentation et l'Agriculture

FDL : Fonds de Développement Local FED : Fonds Européen de Développement

FENU : Fonds d'Equipement des Nations-Unies

FMP: Fonds Micro-Projet

FNUAP/UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la

GIE: Groupement d'Intérêt Economique (Sénégal) JED : Jeunesse et Développement (ONG sénégalaise)

JPO: Junior Professionnel Officer

LD : Lux-Development - Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement

LETFP : Lycée d'Enseignement Technique et de

Formation Professionnelle

MAE : Ministère des Affaires Etrangères (Luxembourg) MCL : Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg

METFPALN : Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues **Nationales** 

MP : Micro-projet

MSP : Ministère de la Santé et de la Prévention

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

ODM : Objectifs de Développement du Millénaire ONG: Organisation Non Gouvernementale ONU : Organisation des Nations-Unies

PADMIR : Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural

PDEF : Programme Décennal d'Education et de Formation

PDIS : Programme de Développement Intégré de la Santé

PELCP : Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté

PEV : Programme Elargi de Vaccination PIC : Programme Indicatif de Coopération PME: Petite et Moyenne Entreprise

PNDS : Programme Nationale de Développement Sanitaire

PNIR: Programme National d'Infrastructures Rurales PNUD : Programme des Nations-Unies pour le

Développement REGEFOR : Réforme de la gestion des forages

ROM: Régional Office Manager (LD)

ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et des

Producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest

SEN/010 : Santé publique dans la région de Saint-Louis au Sénégal SEN/011: Hydraulique villageoise dans le département

de Tivaouane SEN/012 : Eau potable et assainissement en milieu

rural à Thies et Louga

SEN/014 : Appui au Centre Hospitalier Abass Ndao phase II

SEN/016 : Création d'un Lycée d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle

SEN/017 : Electrification et approvisionnement en eau du CIFOP

SEN/018: Programme d'Appui aux CRETF et CETF des Régions de Saint-Louis et de Matam

SEN/020 : Chaîne de froid du Programme Elargi de Vaccination

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance USAID : Agence US pour le Développement

International

### **RESUME EXECUTIF**

### **CONTEXTE ET METHODOLOGIE**

- 1. Le Programme Indicatif de Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg prévoit, dans son paragraphe 4.3, une évaluation conjointe « à mi-parcours, pour un bilan approfondi et l'adoption d'éventuelles mesures de réorientation des actions du PIC ». Lors de la deuxième commission de partenariat, tenue le 26 juin 2003 au Sénégal, les deux gouvernements ont convenu qu'une revue à mi-parcours serait conduite et présentée lors de la 3<sup>ème</sup> commission de partenariat, devant se tenir les 19 et 20 avril 2004 à Luxembourg.
- 2. Cet exercice de revue à mi-parcours doit permettre d'apprécier les différents aspects du Programme Indicatif de Coopération, en rapport avec l'objectif global de lutte contre la pauvreté « fil conducteur pour toutes les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg ». Elle a également pour vocation de faire progressivement évoluer les pratiques de la coopération entre les deux pays en fonction des leçons apprises par l'expérience et de mieux intégrer celles-ci au cadre programmatique stratégique que constitue le PIC.
- 3. Cet exercice n'est *qu'une étape* d'un processus plus global, sur le long terme de coopération et de dialogue entre les deux pays. Il s'agit également d'un exercice qui, partant d'une analyse des interventions qui composent le PIC, va au-delà de l'examen de leur exécution et pose des questions qui leur sont communes et qui ont *une valeur plus stratégique qu'opérationnelle*. Dans cet esprit, la revue à mi-parcours a été construite autour d'un questionnement à trois niveaux :
- quelle est la contribution du PIC à l'objectif de réduction de la pauvreté ?
   quels sont les résultats et les impacts sectoriels des interventions ?
- (iii) les thématiques transversales du PIC sont-elles effectivement prises en compte ?
- 4. La revue est un exercice conjoint qui a été mené par le Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF) de la République du Sénégal en charge de la coordination de la Coopération au développement et de la réduction de la pauvreté, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois (représenté par la MCL). Elle a impliqué les principaux responsables et acteurs, les partenaires directs et indirects de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. La méthodologie a été définie et mise en œuvre de manière participative. Sur la base de séances de travail, de missions de terrain et de contributions écrites, les outils suivants ont été élaborés : la synthèse de la revue à mi-parcours proprement dite, le tableau de bord stratégique (annexe 1), le tableau de bord opérationnel (annexe 2) ; le tableau de bord financier (annexe 3).

## QUESTIONNEMENT SUR LE PIC SENEGAL / LUXEMBOURG

Questionnement sur le contexte et la justification du PIC

5. La revue à mi-parcours a permis de mieux saisir l'intérêt et la pertinence d'une démarche programmatique. Celle-ci constitue une référence commune et cohérente pour le dialogue stratégique entre les deux pays. A terme, le PIC doit constituer pour les centres de responsabilité, le cadre unique de *planification* et d'*identification* de la coopération. Il s'agit également d'un cadre évolutif qui doit pouvoir apprendre de l'expérience. Pour cela, il doit être alimenté en informations pertinentes sur la mise en œuvre du PIC et ses impacts. Les outils proposés (tableaux de bords) doivent être « vivants » et permettre d'instaurer une dynamique entre l'opérationnel et le stratégique.

Questionnement sur le cadre général du PIC

6. Cette partie du PIC pourrait être actualisée en intégrant de manière plus élaborée l'évolution des contextes politiques nationaux et internationaux : référence aux objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire ; prise en compte et articulation aux indicateurs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, amélioration du système de gestion des finances publiques, harmonisation des procédures (traité de Cotonou et déclaration de Rome), évolution des politiques sectorielles.

Questionnement sur les principes d'orientation

7. La prise en compte des principes d'orientation du PIC dans les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg est assez satisfaisante. Cela est particulièrement le cas pour ce qui concerne l'amélioration de la concertation entre les deux gouvernements. Il ressort également de la revue que le niveau d'application du principe d'« appropriation » par les bénéficiaires et acteurs locaux, est satisfaisant dans les secteurs de la santé et de l'accès à l'eau, et que la compréhension, par les acteurs impliqués dans ces secteurs, de l'importance d'un renforcement des stratégies liées à ce principe est bonne.

8. Certaines limites ont cependant pu être constatées. Il s'agit :

(i) du cloisonnement des interventions lié à l'approche projet,

des difficultés à diffuser certaines « bonnes pratiques » à des échelles nationales ou sousrégionales ;

(iii) du déséquilibre entre zones de concentration géographique.

Une question est également apparue concernant l'intégration ou non de la région de Matam (anciennement rattachée à la région de Saint-Louis) dans le cadre d'intervention géographique du PIC.

Questionnement sur les modalités d'intervention

9. La modalité dominante est la *coopération bilatérale* (plus de 60%), exécutée, pour la partie luxembourgeoise, par Lux-Development. Si les projets / programmes en cours ne connaissent pas de difficultés majeures, la revue à mi-parcours a permis d'identifier certaines préoccupations :

(i) l'absence d'évaluation externe et un déficit en évaluations internes ;

(ii) les difficultés à apprécier les résultats et l'impact de certaines interventions faute d'études préalables et de base de données ;

(iii) l'importance d'un accompagnement « soft » pour une appropriation et une durabilité effectives des interventions.

10. Les projets et programmes exécutés à partir des modalités bilatérales ou multilatérales connaissent également des lenteurs dans le démarrage, provoquant des décalages entre engagements et déboursements.

11. Enfin, la diversité et la richesse des expériences relevant de la « coopération décentralisée » et de l' « assistance technique » (qui n'est pas mentionnée explicitement dans le PIC) pourraient être davantage capitalisées et valorisées. On soulignera également que la coopération au niveau des Municipalités est très peu développée, malgré l'intérêt manifesté par certaines collectivités locales sénégalaises.

### Questionnement sur les grands axes du PIC

Contribution à la réduction de la pauvreté

12. Il ressort nettement de la revue à mi-parcours que l'ensemble des interventions contribue effectivement à la réalisation des objectifs du DSRP, et plus particulièrement à son objectif stratégique n°2, de renforcement des capacités et de promotion des services de base (88 %).. Cette contribution peut être évaluée financièrement (21 millions € de 2002 à 2006, pour l'objectif stratégique n°2) et à travers certains indicateurs sociaux.

13. La revue à mi-parcours fait cependant ressortir certains constats :

(i) l'impact des interventions sur la pauvreté ne peut être précisément évalué en l'absence d'études socio-économiques ;

(ii) le ciblage géographique du PIC est déséquilibré en faveur des régions de Thiès et de Dakar;

- (iii) il y a un renversement du rapport rural / urbain au profit de l'urbain dans les dernières années ,
- (iv) la prise en compte des groupes vulnérables dans les interventions n'est pas systématique.

Priorité aux secteurs sociaux

14. Cette option est bien prise en compte. 95 % des interventions concernent les secteurs prioritaires du PIC: éducation / formation (52%), santé (20%), eau (13%), interventions transversales (10%).1

15. Concernant la prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables, on constate que les jeunes et les femmes sont les principaux bénéficiaires des interventions (tableau de bord stratégique partie 3 « ciblage et synergie » en annexe 1).

Thématiques transversales

16. Au cours de l'exercice, il est ressorti que les approches sectorielles n'empêchaient pas la prise en compte et l'intégration d'autres secteurs (exemple de l'assainissement dans les secteurs de la santé et de l'hydraulique). Cette volonté d'« ouverture » ne se traduit pas, pour le moment, par des synergies entre interventions même si de nombreuses possibilités se sont révélées réalisables.

17. Concernant les thématiques transversales, certaines (gouvernance, genre) sont davantage prises en compte que d'autres (environnement, transfert de savoir-faire). D'une manière générale, la revue à mi-parcours a permis de constater que ces thématiques n'ont pas été intégrées systématiquement lors de la formulation des projets et programmes et qu'aucun outil ne permet, à l'heure actuelle, d'évaluer dans quelle mesure elles sont prises en compte.

18. Certaines bonnes (ou mauvaises) pratiques ont cependant pu être identifiées. Les expériences « modèles » menées dans les secteurs de l'assainissement (UGOM) et de l'hydraulique villageoise (ASUFOR) tendent à prouver que la prise en compte de la thématique « bonne gouvernance, citoyenneté, démocratie locale et décentralisation » est une des conditions sine qua none de réussite et de durabilité des interventions.

#### Les domaines d'interventions du PIC

### Education, formation et intégration socioprofessionnelle

19. La coopération entre les deux pays a été particulièrement active dans le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Les deux autres sous-secteurs visés, font pour le moment l'objet de partenariats avec la société civile, pour l'éducation non formelle; et d'une requête multi-bi, pour la petite enfance.

20. La contribution à l'ETFP est évaluée à plus de 13 millions d'euros pour la période couverte par

le PIC, avec comme résultats :

la participation au Programme Décennal de l'Education et de la Formation – PDEF dans les (i) régions de Thiès, de Matam et de Saint-Louis,

l'application concrète de la nouvelle politique d'ETFP; (ii)

la formation et l'intégration socioprofessionnelle de plus de 100 jeunes sénégalais par an à (iii) travers le soutien au système et aux activités de formation de structures de formation associative (Ecopole ouest-africaine d'Enda tiers-monde, CIFOP de Mboro).

21. Ces résultats positifs ne vont pas sans préoccupation : risque de cloisonnement lié à l'approche de type « projet » ; suivi renforcé des innovations de la nouvelle politique d'ETFP ; nonreconnaissance des structures associatives expérimentées et fiables d'ETFP (exemple du CIFOP).

#### Santé

22. Egalement diversifiées et en cohérence avec la politique sectorielle, les interventions dans le secteur de la santé ont permis d'atteindre des résultats appréciables concernant la lutte contre la bilharziose et le paludisme dans la région de Saint-Louis. La coopération entre les deux pays a également participé au relèvement du taux de couverture vaccinale au Sénégal (celui-ci passant en quelques années de 40-45 % à 80 %), et au renforcement du dispositif de santé mis en place par la Mairie de Dakar pour une prise en charge médicale de qualité des personnes les plus vulnérables.

Cette estimation ne prend en compte ni les partenariats entre ONG luxembourgeoises et sénégalaises, ni l'assistance technique.

23. Certaines leçons sont également apparues lors de l'exercice et en particulier:

l'ampleur et la complexité de la lutte contre la bilharziose et le paludisme dans la région du fleuve Sénégal.

la pertinence de l'option stratégique « couple mère-enfant », (ii)

l'impact et la durabilité des activités à caractère communautaire. (iii)

### Accès à l'eau potable et à l'assainissement

24. Ce domaine d'intervention est le plus avancé de la coopération entre les deux pays. Il a permis d'atteindre des résultats appréciables, à fort impact social :

accès direct à l'eau potable pour 40.000 habitants de 188 villages des régions de Thiès et de Louga à travers la réalisation de 17 forages et réseaux d'adduction d'eau gérés de manière autonome,

allègement des travaux domestiques pour environ 15.000 jeunes filles et femmes rurales, (ii)

création de 186 emplois durables en milieu rural, (iii)

accès à l'assainissement pour 1.114 foyers ruraux. (iv)

Cet apport a participé à une amélioration de la desserte en eau potable de 28,9% pour la région de Louga et de 28,3% dans la région de Thiès, soit une participation au niveau de la desserte en eau potable en milieu rural de 5% par rapport au taux national de 56% en milieu rural.

25. La revue à mi-parcours a cependant fait ressortir certaines préoccupations : l'absence ou la non-disponibilité de données relatives à l'impact sur les conditions de vie (santé, activités des femmes, etc..); un fort potentiel de développement local endogène qui reste encore à valoriser.

#### Autres domaines d'intervention

26. A travers la modalité multilatérale, d'autres approches sont expérimentées dans le cadre du PIC. Celles-ci posent la question de la pertinence d'approches purement sectorielles. Agir sur la pauvreté nécessite la prise en compte de nombreux déterminants. Cela peut se traduire par des approches transversales, multi-sectorielles ou pluri-sectorielles.

### Questionnement sur la programmation et le suivi du PIC

27. Il ressort, de cet exercice, la nécessité d'une meilleure articulation entre, d'une part, les cycles opérationnels de projet et de programme et, d'autre part, le processus du PIC et l'enrichissement possible du suivi et du dialogue stratégique par une meilleure prise en compte de la Coopération décentralisée et de l'Assistance technique.

### Questionnement sur les engagements des deux gouvernements

28. Même si les engagements ont été, dans l'ensemble, respectés, la revue à mi-parcours a fait émerger deux préoccupations :

une certaine lenteur dans les procédures et dans les déboursements réalisés, (ii)

la nécessité de mieux coordonner et mettre en cohérence les interventions du PIC avec les politiques et les autres interventions de réduction de la pauvreté.

### Questionnement sur la planification financière

29. La planification financière a été réalisée dans le cadre de la formulation d'interventions spécifiques. Cela explique les déséquilibres constatés d'une année à l'autre. Du fait de phases de démarrage lentes, le rythme des déboursements ne concorde pas toujours avec celui des

### CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

30. Cette revue a été un exercice utile et positif : contribution des acteurs à la réflexion et au dialogue stratégique, élaboration d'outils de suivi stratégique, bilan et proposition de recommandations aux décideurs :

31. A l'issue de ce travail d'analyse, une série de propositions est faite ci-dessous. Elle reflète les discussions et les réflexions des acteurs qui ont été impliqués dans le processus de revue à miparcours. La pertinence de ces propositions devra être débattue lors de la Commission de Partenariat.

Proposition de recommandation n°1 : renforcer le dialogue stratégique entre les deux pays (harmonisation des procédures de coopération au développement, amélioration du système de gestion des finances publiques)

Proposition de recommandation n°2 : intégrer la région de Matam dans le cadre géographique du PIC

Proposition de recommandation n°3: renforcer des synergies internes et externes entre les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg (cadre de concertation thématique ou géographique, renforcement de l'évaluation, de la capitalisation et de la diffusion des expériences)

Proposition de recommandation n°4: améliorer les modalités d'exécution des interventions (systématisation des études préalables, approche participative renforcée, accompagnement soft)

Proposition de recommandation n°5 : travailler, à travers les interventions futures, à un rééquilibrage du rapport urbain / rural

Proposition de recommandation n°6 : renforcer la prise en compte des thématiques transversales dans les interventions (intégration systématique lors de la formulation, élaboration d'outils de suiviévaluation)

Proposition de recommandation n°7 : affiner les stratégies dans les domaines d'intervention sur la base des leçons apprises (renforcement et extension pour la santé et l'hydraulique ; décloisonnement, suivi-évaluation stratégique et reconnaissance du CIFOP pour l'éducation et la formation)

Proposition de recommandation n°8 : développer la modalité de coopération entre collectivités locales sénégalaises et luxembourgeoises

Proposition de recommandation n°9 : articuler davantage les programmations stratégiques et opérationnelles (mise en place d'un groupe technique de suivi du PIC chargé de l'articulation entre opérationnel et stratégique)

32. L'objectif de l'exercice de revue à mi-parcours était de mieux articuler les niveaux « stratégique » et « opérationnel », de faire en sorte que le premier se nourrisse du second. Il s'agit maintenant de faire en sorte que cette dialectique se poursuive et que les décisions prises au niveau stratégique puissent se traduire concrètement au niveau opérationnel.

#### I. INTRODUCTION

La coopération au développement entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg a débuté en 1987, avec la participation au projet de rénovation et d'extension de l'hôpital régional de Saint-Louis, en partenariat avec la Commission Européenne. Elle a pris forme, à partir de 1993, avec l'entrée du Sénégal dans le groupe des pays partenaires privilégiés de la coopération luxembourgeoise.

Des évolutions importantes ont ensuite marqué cette coopération, avec la signature d'un accord général de coopération en 1998 et l'ouverture, à Dakar, d'une Mission de Coopération du Grand-Duché de Luxembourg en 2001.

En 2002, la coopération entre les deux pays a enregistré une innovation dans sa conduite, en se dotant d'un Programme Indicatif de Coopération (PIC). Celui-ci a été adopté en avril 2002 au Luxembourg, à l'occasion de la première Commission de Partenariat entre les deux pays. Le PIC couvre la période 2002-2006 et constitue un cadre programmatique à long terme, favorisant une meilleure cohérence avec les priorités du Sénégal – dont le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est le principal cadre de référence – et avec la politique de coopération au développement du Luxembourg.

La coopération bilatérale entre les deux pays se traduit par des projets et des programmes de développement visant à lutter contre la pauvreté sur plusieurs fronts et dans le cadre d'actions intégrées. Elle se concentre sur l'axe Dakar - Saint-Louis, avec comme secteurs d'intervention :

- l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle,
- la santé ,
- l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Ces interventions sont renforcées par des partenariats avec les agences onusiennes et les organisations de la société civile.

L'enveloppe financière annuelle mise à la disposition du PIC par le Grand-duché de Luxembourg, pour toutes les composantes de son appui, se chiffre à 5,13 millions d'euros (3,35 milliards de FCFA); montant indicatif susceptible d'augmenter de 10% par an au cours des cinq années programmées.

Comme le stipule le point 4.3 du PIC Sénégal – Luxembourg, « l'évaluation conjointe du PIC se fera à deux moments : à mi-parcours, pour un bilan approfondi et l'adoption d'éventuelles mesures de réorientation des actions du PIC ; à la fin de la période pour un bilan conjoint ». C'est dans ce sens que lors de la 2<sup>ème</sup> commission de partenariat, tenue le 26 juin 2003 à Dakar, les deux

Gouvernements ont décidé de consacrer la prochaine rencontre de ce type à l'examen de la revue à mi-parcours du PIC, bilan approfondi de la coopération entre les deux pays.

Cette revue à mi-parcours a trois objectifs principaux :

- apprécier les différents aspects du Programme Indicatif de Coopération, en rapport avec l'objectif global de lutte contre la pauvreté « fil conducteur pour toutes les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg »;
- identifier les pratiques qui ont permis de contribuer le plus effectivement à la réalisation des objectifs de la coopération entre les deux pays et proposer des outils pour un suivi opérationnel, stratégique et financier du PIC;
- alimenter le dialogue stratégique sur la coopération au développement entre les deux pays et aider à la formulation de recommandations communes précises dans la perspective de l'élaboration du 2<sup>ème</sup> PIC.

La revue a donc pour vocation de faire progressivement évoluer les pratiques de la coopération entre les deux pays en fonction des leçons apprises par l'expérience et de mieux intégrer celles-ci au cadre programmatique stratégique que constitue le PIC.

### II. METHODOLOGIE ET DEROULEMENT

Après consultations des principaux responsables et acteurs de la Coopération sénégaloluxembourgeoise, une méthodologie a été élaborée et mise en œuvre.

#### 2.1 Méthodologie

Il s'agissait dans un premier temps de définir le sens et les objectifs de cet exercice :

- a. L'objectif de la revue à mi-parcours est de s'assurer que la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg contribue bien aux objectifs de réduction de la pauvreté du Sénégal, et cela de la meilleure manière possible. La revue est donc un exercice conjoint, menée par le Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF) en charge de la coordination de la Coopération au développement et de la réduction de la pauvreté, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois (représenté par la MCL);
- b. L'exercice de revue à mi-parcours n'est qu'une étape d'un processus plus global et sur le long terme de coopération et de dialogue entre deux pays. Il ne s'agit pas de « bouleverser » le cadre de coopération existant, mais de le rendre plus cohérent et plus efficace. Ainsi, le bilan doit être suivi d'un processus de reflexion en commun sur la manière d'améliorer les pratiques pour que la contribution du Luxembourg soit la plus efficace possible et ait l'impact maximum ;
- c. La revue à mi-parcours est un exercice stratégique qui part d'un examen détaillé des interventions mais qui va au-delà, qui les dépasse et les transcende. Il s'agit à travers la revue, non pas d'analyser individuellement les projets et programmes, mais de poser les problèmes et les thèmes qui leur sont communs et qui ont une valeur plus stratégique qu'opérationnelle. Cela implique ensuite la réalisation d'une nouvelle articulation au niveau opérationnelle. Les recommandations qui seront faites lors de la troisième Commission de partenariat sur la base de la revue devront ensuite être examinées au niveau de chaque projet.

A partir de ces objectifs, il a été proposé un questionnement autour des aspects suivants :

- l'examen du PIC dans le cadre général de la politique développement du Sénégal avec une attention spécifique apportée à l'appréciation de son impact sur la réduction de la pauvreté, objectif central de la stratégie de développement du Sénégal,
- l'examen du PIC dans ses composantes et priorités sectorielles,
- l'examen du PIC dans ses effets et impacts sur les thèmes transversaux que sont le genre, le développement durable, la bonne gouvernance et le transfert de savoir-faire.

Dans le cadre des discussions de synthèse, ces trois niveaux ont été ré-organisés pour les ajuster plus précisément avec les parties qui forment le document PIC.

#### 2.2 Déroulement

Initié à partir de mi-novembre 2003, l'exercice de revue à mi-parcours a été coordonné par la Direction de la Coopération Economique et Financière du Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, en collaboration avec la Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar (MCL), représentant la Direction de la Coopération (DC) du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois. Cet exercice de revue à mi-parcours a également impliqué :

- les principaux responsables et acteurs de la Coopération Sénégal Luxembourg (groupe 1 en annexe): les directions nationales sectorielles du Sénégal en charge de la mise en œuvre ou du suivi des interventions du Luxembourg, les directeurs de projets nationaux, les conseillers techniques (CTP) de ces projets et les représentants des agences d'exécution locales, internationales ou luxembourgeoise;
- les partenaires directs et indirects de la Coopération Sénégal Luxembourg (groupe 2 en annexe): acteurs institutionnels ou non-institutionnels, représentants des intérêts des bénéficiaires des projets.

Dans un premier temps, la démarche a consisté à rencontrer les membres du groupe 1 pour avoir un échange de vue sur la manière de réaliser la revue à mi-parcours du PIC et pour élaborer une méthodologie sur la base des expériences et des propositions recueillies<sup>2</sup>. Un cadre de questionnement, résultat de cette première consultation, a été proposé et validé lors d'une réunion de restitution et de briefing (tenue le 9 décembre 2003) à laquelle étaient invités les membres du groupe 1. Lors de cette réunion, les objectifs, la méthodologie, les outils et l'agenda de la revue à mi-parcours ont été exposés, discutés et validés (compte rendu en annexe 9).

Le travail a été centré sur un cadre de questionnement commun qui a été soumis aux principaux acteurs intervenants, à divers titres, dans la formulation et la mise en œuvre des interventions de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. Un secrétariat technique (composé de la DCEF et de la MCL) a été mis en place pour faciliter le suivi de l'exercice et réaliser le travail de synthèse.

Le processus a connu quelques perturbations au début de l'année 2004 et la deuxième réunion prévue – dont l'objectif était la restitution des contributions – a été ajournée. Il a été alors décidé de mettre en place un système de conférence électronique, moins contraignant pour les participants à

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette étape a été conduite, du 6 au 12 novembre 2003, avec l'appui de M. Thierry Paccoud, collaborateur du MAE luxembourgeois pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation.

l'exercice. Pour animer ce forum, un support, intitulé « la lettre de la revue », a été créé par le secrétariat technique.

Parallèlement, le secrétariat technique a proposé que l'expertise interne au PIC soit mobilisée pour les rencontres avec les membres du groupe 2. Deux missions de terrain ont ainsi pu être menées dans les régions de Louga, de Saint-Louis et de Thiès, avec l'appui d'Enda tiers-monde (annexe 6).

Sur la base de la documentation existante, des contributions écrites et des rapports de mission, le secrétariat technique a élaboré les documents suivants :

- la synthèse de la revue à mi-parcours ;
- le tableau de bord stratégique, reprenant les éléments de la revue concernant la conformité du PIC par rapport aux objectifs de réduction de pauvreté et aux programmes sectoriels du Sénégal (annexe 1);
- le tableau de bord opérationnel, reprenant les conclusions de travail sur la mise en œuvre du PIC (annexe 2) ;
- le tableau de bord financier, bilan de l'exécution financière du PIC (annexe 3).

Les membres du groupe 1 ont reçu, discuté et validé ces propositions lors d'une dernière réunion le 2 avril 2004. Une version provisoire a été finalisée et envoyée aux responsables politiques des deux pays, le 9 avril 2004, soit dix jours avant la troisième commission de partenariat entre le Sénégal et le Luxembourg.

# III. QUESTIONNEMENT SUR LE PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION (PIC) SENEGAL / LUXEMBOURG

Cet exercice a permis de passer en revue les différentes composantes du Programme Indicatif de Coopération, signé le 11 avril 2002 entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg, de procéder ainsi à un bilan approfondi et de proposer d'éventuelles mesures de réorientation, à discuter lors de la Commission de Partenariat.

### 3.1 Questionnement sur le contexte et la justification du PIC

Le contexte de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg a sensiblement évolué. Certaines interventions sont arrivées à leur terme (secteurs de la santé et de l'eau), d'autres ont démarré depuis la signature et la mise en œuvre du PIC, ou sont à l'état de requête.

Il s'agit de procéder à une analyse stratégique approfondie des résultats et acquis des projets et des programmes passés pour déterminer des stratégies pour le deuxième Programme Indicatif de Coopération, dont la signature devrait intervenir en 2006. Dans ce sens, la revue à mi-parcours a permis de faire ressortir l'intérêt d'une démarche programmatique :

- l'approche programmatique est appréciée par l'ensemble des partenaires. Elle découle d'une démarche commune et de la reconnaissance qu'il faut mettre plus de cohérence dans la coopération entre les deux pays. Elle apporte une référence dans le dialogue stratégique entre les deux pays comme dans la mise en œuvre opérationnelle des interventions. A terme, le PIC doit constituer pour les centres de responsabilité, le cadre unique de planification et d'identification de la coopération,
- l'approche programmatique ne se décrète pas mais s'organise progressivement. Le premier PIC a construit sur l'existant en matière de coopération et demande maintenant, quelques années plus tard, à s'ajuster au nouveau contexte de la stratégie de développement du Sénégal,
- l'approche programmatique permet d'apprendre de l'expérience car c'est un cadre évolutif. Le PIC est l'instrument du dialogue stratégique et en même temps, de sa traduction en opérations,
- pour qu'elle soit effective, l'approche programmatique doit être alimentée de manière régulière, voire permanente, en informations pertinentes sur la mise en œuvre du PIC et ses impacts. La revue contribue à cette alimentation, mais elle n'en est qu'un élément. Cette question n'a pas été prise en compte dès le démarrage du PIC et, après deux années, la « mise à plat » des interventions et l'élaboration d'outils de suivi (tableaux de bord en annexe) se sont révélées être un processus long et complexe, mais véritablement utile.

#### 3.2 Questionnement sur le cadre général du PIC

Cette partie du PIC devrait être actualisée pour tenir compte de l'évolution des contextes politiques nationaux et internationaux. Il s'agit essentiellement d'intégrer au PIC de manière plus explicite :

- l'articulation du PIC aux objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire ;
- la prise en compte et l'articulation aux indicateurs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;
- les réformes institutionnelles opérées par le Sénégal pour l'amélioration du système de gestion des finances publiques intégrant l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme;
- l'harmonisation des procédures préconisée par l'Accord de Cotonou et la Déclaration de Rome sur l'harmonisation ;
- l'évolution des politiques sectorielles, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation (2<sup>ème</sup> phase du PDEF et du PDIS);
- l'évolution globale de la politique de coopération au développement des deux pays.

Il est proposé que les services compétents des deux pays prennent en considération ces éléments lors de la formulation du deuxième PIC.

#### 3.3 Questionnement sur les grandes lignes d'orientation du PIC

Cette partie constitue la substance même du PIC. Elle détermine à la fois les principes, les modalités, les grands axes et les domaines d'intervention du PIC.

#### 3.3.1 les principes d'orientation

Les principes d'orientation du PIC sont au nombre de quatorze. Dans l'ensemble, le niveau de prise en compte des principes d'orientation est assez satisfaisant (comme le montre le tableau de bord stratégique, partie 1). Certaines leçons ont pu être tirées de la revue à mi-parcours pour une meilleure prise en compte de ces principes :

- la concertation entre les deux gouvernements liée à la tenue régulière de commission de partenariat et de séances de travail associant les agences d'exécution, s'est bien améliorée ; cette tendance a été renforcée par l'exercice de revue à mi-parcours ;
- le niveau d'application du principe d'« appropriation » par les bénéficiaires et acteurs locaux est satisfaisant dans les secteurs de la santé et de l'accès à l'eau, et l'importance d'un renforcement des stratégies liées à ce principe pour certaines interventions est bien comprise (mobilisation sociale, instances de concertation, modalité d'exécution nationale);

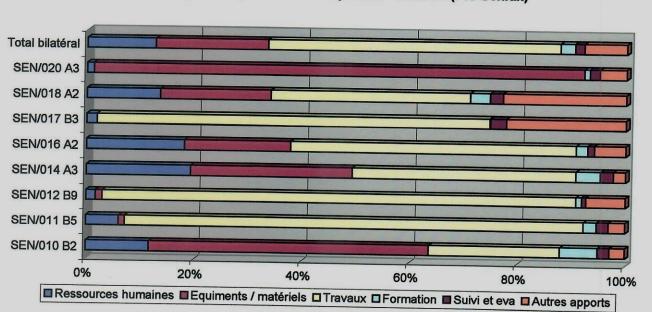
coopération bilatérale (plus de 60%). Les interventions relevant de cette modalité ont toutes été formulées et exécutées par Lux-Development, conformément aux procédures décrites dans le PIC.

On soulignera cependant que, depuis 2000, aucune évaluation externe n'a été initiée par les deux gouvernements. De même, une seule évaluation a été conduite par Lux-Development. Elle concernait le projet SEN/010. Même si une autre, concernant l'hydraulique villageoise, est programmée pour les mois à venir, il est important que cet aspect soit bien pris en compte – chaque intervention bilatérale devant faire l'objet de deux évaluations (une à mi-parcours, l'autre à la fin du projet). Il est également important que ces évaluations internes intègrent les différentes composantes sectorielles et thématiques du PIC.

D'une manière générale, les projets et programmes exécutés selon ces modalités d'exécution se déroulent sans problème majeur. Seule l'exécution du projet SEN/017 a connu de véritables difficultés dans sa mise en œuvre, entraînant d'importants retards. Ces difficultés auraient pu être évitées grâce à une meilleure coordination institutionnelle. Une des leçons apprises de cette situation est la nécessité de mettre en place, dès le démarrage des projets, une instance de concertation réunissant les centres de responsabilité concernés.

Deux autres leçons essentielles émergent de la revue sur ce point :

 la conduite systématique d'études préalables, et la constitution de base de données avant la mise en œuvre des activités, facilitent le suivi-évaluation stratégique des interventions.
 L'expérience menée à Kébémer (étude ECOLOC) est un exemple à partager dans ce sens.
 Les outils statistiques existants (base de données de la DPS – ESAM I et II, ou des collectivités locales) pourraient également être davantage pris en compte pour apprécier



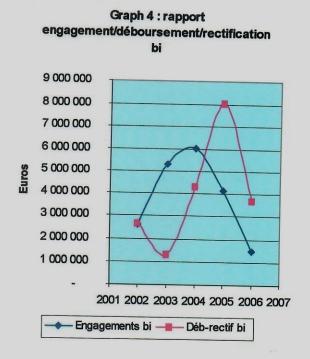
Graph 3 : répartition des dépenses - bilatéral (PIC Senlux)

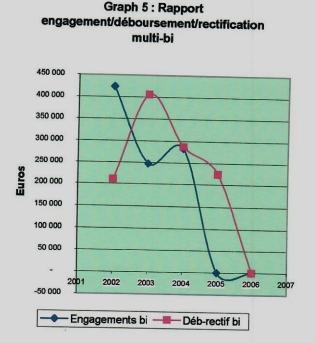
l'impact des différentes interventions ;

L'appropriation effective par les bénéficiaires et partenaires et la durabilité des projets/ programmes initiés dépendent en grande partie de la mise en œuvre d'approches participatives (mobilisation sociale, transfert de savoir-faire, etc...). L'approche HIMO, expérimentée par le gouvernement du Sénégal en collaboration avec le BIT et avec l'appui du Luxembourg, est exemplaire en la matière. L'appropriation et la durabilité sont facilitées par la prise en compte en terme d'activités de l'accompagnement « soft ». L'analyse financière fait ressortir une nette prédominance des composantes « construction » et « équipements » (voir graphique n°3), au détriment de la formation et du suivi-évaluation.

L'analyse financière montre également que les déboursements concernant la coopération bilatérale n'ont pas été totalement conformes aux engagements pris, à travers les documents de projet. Cela est essentiellement lié aux lenteurs enregistrées lors du démarrage en 2002, de différents projets / programmes (SEN/014, SEN/016, SEN/018). Comme le montre le graphique cidessous, cette situation devrait être corrigée en 2005, par une replanification des moyens.

Les interventions exécutées dans le cadre de la *coopération multilatérale* ont connu également des lenteurs dans leur démarrage. Ce retard a été rattrapé en 2003. La programmation devrait se poursuivre normalement d'ici la fin du PIC en 2006.





Concernant la troisième forme intitulée dans le PIC « coopération décentralisée », celle-ci représente environ 20% des moyens programmés. Elle est riche et diversifiée (appui direct à la société civile, partenariat entre ONG luxembourgeoises et sénégalaises, fonds micro-projet). Bien que ses résultats et son impact soient plus difficiles à apprécier, les outils de suivi, élaborés dans

le cadre de la revue, en tiennent compte. Ces outils devraient être complétés, en particulier concernant les partenariats entre ONG luxembourgeoises et sénégalaises.

D'autre part, la coopération au niveau des Municipalités (ou plus généralement des Collectivités locales) – qui devait être encouragée dans la mise en œuvre du PIC – est très peu développée entre les deux pays. Cette possibilité de coopération a, plusieurs fois, été évoquée par les collectivités locales sénégalaises, rencontrées dans le cadre de la revue à mi-parcours.

Enfin, on soulignera que la modalité d'intervention « assistance technique » n'est pas prise en compte dans le cadre du PIC, alors qu'elle représente une part non négligeable des moyens engagés.

#### 3.3.3 les grands axes du PIC

### 3.3.3.1 contribution à l'objectif global de réduction de la pauvreté

Le Programme Indicatif de Coopération définit la réduction de la pauvreté comme l'objectif global, le *fil conducteur* de toutes les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg.

Pour juger de sa contribution à la réduction de la pauvreté, les interventions ont été rapportées à la fois au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, qui constitue le cadre de référence dans ce domaine au Sénégal, et aux objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire, ratifiés par les deux gouvernements.

Il ressort très nettement de cette analyse (voir tableau de bord stratégique, partie 2 en annexe 1) que l'ensemble des interventions réalisées dans le cadre du PIC contribue, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Par rapport au DSRP, les interventions réalisées dans le cadre du PIC contribuent essentiellement à l'objectif stratégique n°2, de renforcement des capacités et de promotion des services de base (88 % des interventions).

Cette concentration illustre bien l'option prise d'appuyer en priorité les secteurs sociaux. Une analyse plus fine fait également ressortir une contribution indirecte aux autres objectifs stratégiques du DSRP : au premier de « création de richesse dans un cadre macroéconomique sain » par la création d'emplois durables ; au troisième de « prise en compte des groupes vulnérables », par l'orientation des activités vers ces bénéficiaires particuliers.

Cette contribution du PIC à la réduction de la pauvreté peut être évaluée :

- financièrement : contribution à hauteur de 21 millions d'euros à l'objectif stratégique n°2 pour la période 2002-2006 ;

- en terme d'indicateurs : amélioration des conditions de santé et d'hygiène des 80.000 habitants de Richard-Toll (baisse du taux de prévalence de la bilharziose de 18 points dans cette localité), participation à l'amélioration de la desserte en eau potable dans les régions de Thiès et de Louga (198 villages, 40.200 personnes), création de 264 emplois durables, etc...

Cette contribution pourra être évaluée de manière plus précise lorsque les indicateurs du DSRP seront définitivement validés.

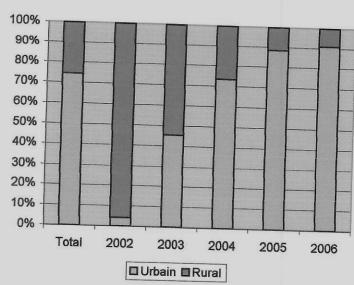
Les interventions ayant pour cadre le PIC, peuvent également être rapportées aux objectifs de développement du millénaire. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans l'ODM n°8 « mettre en place un partenariat mondial pour le développement » - en rapport avec la composante « en coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes ».

Pour le reste, le PIC participe aux ODM relatifs à la santé (n°4, 5 et 6) et à l'accès à l'eau potable (n°7).

A l'issue de la revue, certaines questions se posent cependant par rapport à la cohérence et à la pertinence de certaines interventions vis-à-vis de la stratégie de réduction de la pauvreté :

- l'absence d'études socioéconomiques préalables sur la pauvreté ne permet pas d'évaluer de manière précise l'impact des interventions du PIC sur la pauvreté :
- l'analyse financière du ciblage géographique montre une prédominance des interventions dans des régions relativement « moins pauvres » (Thiès et Dakar) que d'autres ; les impacts de ces interventions sont donc moins immédiatement directs et doivent faire

Graph 6 : évolution du rapport rural / urbain



l'objet d'une étude plus fine allant au-delà de la géographie de la pauvreté;

 Il apparaît également de manière nette, une réorientation des interventions vers les centres urbains. Le rapport urbain / rural se trouve de 2002 à 2006 inversé<sup>3</sup>;

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette tendance est cependant à nuancer. En effet, elle est liée en grande partie aux interventions dans le secteur de l'éducation et de la formation. Or, celles-ci, même si elles ont pour cadre premier des centres

- la prise en compte des groupes les plus vulnérables n'est pas toujours intégrée comme « condition de réalisation » et même si cela est le cas, cet aspect n'est pas toujours bien connu et maîtrisé par les acteurs et partenaires.

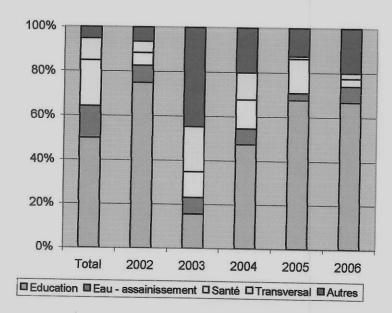
Ces questions mériteraient certainement d'être davantage approfondies, en tenant compte de l'importance du péri-urbain au Sénégal, de la dimension nationale et des effets de levier possibles de certaines interventions.

#### 3.3.3.2 la priorité donnée aux secteurs sociaux

L'option de donner la priorité aux secteurs sociaux a bien été prise en compte dans le PIC jusque là. Graph 7 : évolution sectorielle du PIC Senlux

Ainsi, 88 % des interventions en cours concernent ces secteurs: éducation / formation (52%), santé (20%),eau (13%),transversal (10%).4

Dans le secteur de l'éducation et de la formation, le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est très largement dominant. Cette option fait suite au dialogue stratégique initié



dans ce secteur lors d'une mission d'identification conduite en 2000 par le MAE luxembourgeois. Il s'agit de contribuer, à travers la mise en œuvre de la nouvelle politique d'ETFP du Sénégal, à l'intégration socio-économique des jeunes sénégalais et au développement économique du Sénégal.

Concernant la prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables, on constate que les jeunes et les femmes sont les principaux bénéficiaires des interventions de la coopération luxembourgeoise (tableau de bord stratégique partie 3 « ciblage et synergie » en annexe 1).

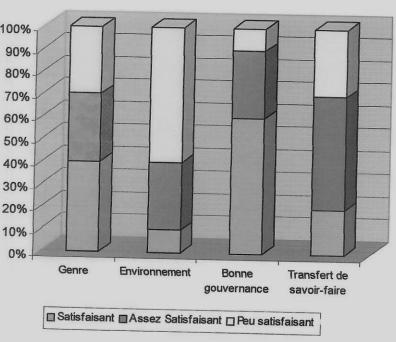
l'assistance technique.

urbains, intègrent des composantes rurales dans l'offre de formation. Aussi s'adressent-elles à des publics de centres urbains secondaires, où les activités rurales et urbaines sont étroitement liées (notion de « rurbanité », spécifique aux villes périphériques ouest-africaines). Cette estimation ne prend en compte ni les partenariats entre ONG luxembourgeoises et sénégalaises, ni

### 3.3.3.3 la prise en compte de thématiques transversales

D'une manière générale, les interventions menées dans le cadre du PIC répondent de manière satisfaisante au soucis d'articulation entre secteurs. Ainsi, le secteur n'est pas posé comme un « ghetto » ou une « prison », il est pensé en inter-relation, en inter-action avec d'autres segments du développement. Des approches inter-sectorielles intéressantes ont ainsi été menées à partir

Graph 8 : prise en compte des thématiques transversales (PIC senlux)



des interventions dans le secteur de la santé (SEN/010) et de l'hydraulique (SEN/011 et SEN/012). Par contre, ces expériences, le plus souvent réussies, restent relativement cloisonnées, par rapport aux autres acteurs du développement. La revue à mi-parcours permis d'identifier certaines possibilités de synergies autour des deux pôles intersectoriels (« eau santé - assainissement », « éducation formation intégration socioprofessionnelle »). Une des leçons importantes de cette revue est que certains acteurs développent activités ou des méthodes proches (voir

similaires) ou complémentaires à l'intérieur du PIC, de manière séparée. Des possibilités de synergie ont ainsi été identifiées lors de la revue.

Concernant la prise en compte des thématiques transversales spécifiques, certains acquis sont apparus lors de l'exercice de revue à mi-parcours. Il reste cependant de nombreuses insuffisances, surtout concernant l'environnement et le transfert de savoir-faire.

#### → thématique « genre »

Même si elle n'est pas prise en compte de manière systématique, cette thématique fait l'objet de nombreux exemples intéressants qui pourraient être davantage partagés : discrimination positive au CIFOP pour un meilleur accès des filles à l'ETFP (SEN/017), implication des femmes dans la gestion des infrastructures hydrauliques (SEN/011, SEN/012) et la gestion des ordures à Richard-Toll (SEN/010), contractualisation de la parité homme/femme dans l'approche HIMO... L'intervention qui a certainement le plus de signification par rapport à cette thématique, est le programme d'appui aux centres d'enseignement technique féminin des régions de Saint-Louis et de Matam (SEN/018). En commençant à transformer ces centres, qui avaient la réputation d'être

des écoles ménagères (école *mbindaan*), les objectifs de formation et les paradigmes, rattachées à la « femme sénégalaise », ont également évolués. Un autre résultat intéressant est l'ouverture de ces structures de formation aux publics masculins, amorçant une « défiminisation » de l'économie familiale et sociale.

Dans de nombreux projets, il apparaît un risque majeur, celui d'une « participation symbolique » des femmes, particulièrement en milieu rural... Il ressort de la revue que la connaissance et l'analyse de l'environnement socioculturel, et en particulier les mécanismes de coopération et de partage de responsabilités entre les hommes et les femmes, sont indispensables à la mise en œuvre de projets qui aient un réel impact sur le genre.

### → thématique « environnement »

Même si cette dimension est essentielle dans la recherche d'un développement durable, peu d'interventions l'intègrent de manière spécifique. Les possibilités d'action figurant dans le PIC sont peu prises en compte : énergies alternatives ou renouvelables, mesures de protection et de restauration des écosystèmes.

La prise en compte de cette thématique est particulièrement importane pour les interventions faisant appel à des équipements dont les composants peuvent avoir un impact environnemental négatif, voir néfaste.

Certaines initiatives prouvent cependant des pré-dispositions pour une prise en compte plus systématique de l'environnement. Ainsi, les interventions dans les secteurs de la santé (SEN/010) et de l'eau (SEN/011, SEN/012) ont bien intégré les interactions entre santé, eau et environnement, aboutissant à la mise en œuvre d'activités d'assainissement.

# → thématique « bonne gouvernance, démocratie participative, décentralisation et citoyenneté »

Une des « découvertes » de cette revue à mi-parcours est la diversité et la qualité des « bonnes pratiques » relatives à cette thématique dans la coopération entre les deux pays. L'évaluation du projet SEN/010 (santé dans la région de Saint-Louis) et les échanges avec les partenaires des projets SEN/011 et SEN/012 (hydraulique villageoise) montrent que la prise en compte de cette thématique est une condition sine qua none de réussite et de durabilité des interventions.

La gestion communautaire des ordures ménagères à Richard-Toll et les associations des usagers des forages (ASUFOR) sont des modèles de transparence, de citoyenneté et de démocratie locale. Ces organisations communautaires, initiées ou stimulées dans le cadre de projets bilatéraux, fonctionnent aujourd'hui sans aucun soutien financier extérieur. La mise en place de

systèmes de gestion fonctionnels, autonomes et durables dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement constitue sans conteste un des principaux acquis de la coopération sénégalo-luxembourgeoise.

Les interventions initiées ces deux dernières années, ont également réussi, pour la plupart, à poser les bases d'une concertation avec les acteurs locaux. Cela ne peut cependant garantir, a priori, une appropriation à moyen ou long terme. Il faut aller plus loin en facilitant la mobilisation et l'appropriation sociales, cela même pour les interventions à dominante technique - l'hydraulique villageoise montre que la technicité n'est pas un argument contre une appropriation communautaire effective.

### → thématique « transfert de savoir-faire »

Cette thématique est la seconde condition d'une véritable appropriation par les partenaires et les bénéficiaires à la base. La durabilité des expériences d'assainissement et d'hydraulique est également liée au travail de formation et de sensibilisation (à noter l'importance de la formation par les pairs) et au suivi rapproché réalisé par le Service d'Hygiène et la Direction de l'Hydraulique. Ces interventions se caractérisent également par le fait que l'expertise technique est interne et qu'elle continue à être présente et disponible pour accompagner les dynamiques initiées.

Il est important d'être particulièrement vigilant sur ces aspects lorsque l'expertise est temporaire, comme c'est le cas pour les interventions dans le secteur de l'ETFP. Même si cela constitue un plus, toutes les dispositions doivent être mises en œuvre pour que cette valeur ajoutée soit partagée et reste durablement.

### 3.3.4 les domaines d'intervention du PIC

Comme le montre l'évolution de la répartition sectorielle (graphique n°7), les interventions menées dans le cadre du PIC concernent en grande majorité les domaines d'intervention retenus. Les principaux résultats obtenus sont les suivants.

### 3.3.4.1 éducation, formation et intégration socioprofessionnelle

Dans ce domaine d'intervention, trois composantes ou sous-secteurs sont particulièrement visées : l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP), l'éducation non formelle, la petite enfance. Une des priorités du PIC est également de faciliter *l'intégration socioprofessionnelle des jeunes apprenants*.

Les deux premières composantes ont fait l'objet d'interventions, la troisième fait l'objet d'une requête conjointe du gouvernement du Sénégal et de l'UNICEF.

Concernant l'éducation non formelle, une pluralité d'activités a été menée à travers l'appui à la société civile sénégalaise (partenariat avec ENDA tiers-monde, fonds micro-projets) avec comme principaux résultats : l'appui à des structures d'éducation non formelle, la formation de jeunes en situation difficile, la publication d'outils et de supports pédagogiques, le renforcement institutionnel des organisations non gouvernementales intervenant dans le sous-secteur de l'éducation non formelle.

La principale composante a cependant été l'enseignement technique et la formation professionnelle. La contribution à l'ETFP est évaluée à plus de 13 millions d'euros pour la période du PIC, faisant du Grand-Duché du Luxembourg un des principaux partenaires du Sénégal dans ce sous-secteur.

Même si l'implication dans ce sous-secteur est récente, certains résultats intéressants apparaissent déjà :

- participation à la réalisation des Programmes Régionaux de Développement de l'Education des régions de Thiès, Matam et Saint-Louis composantes géographiques du Programme Décennal de l'Education et de la Formation PDEF;
- application concrète de la nouvelle politique d'ETFP (résumée dans le DSRP p.31 § 147) : diversification de l'offre de formation, meilleure adéquation entre offre et demande de formation, accompagnement et insertion des formés, implication des partenaires économiques et sociaux, etc... Celle-ci a, entre autres, permis d'amorcer une réforme concrète et profonde du système des CRETF / CETF ;
- la formation et l'intégration socioprofessionnelle de plus de 100 jeunes sénégalais par an à travers le soutien au système et aux activités de formation de structures de formation associative : Ecopole ouest-africaine d'Enda tiers-monde, CIFOP de Mboro<sup>5</sup>.

Ces résultats positifs ne vont pas sans préoccupation :

- l'approche de type « projet » risque de cloisonner ces expériences par rapport aux autres composantes du système, de créer des écarts en terme d'accès et de qualité (image d'îlots de prospérité dans une mer de pauvreté) : comment articuler et valoriser ces interventions par rapport à l'ensemble du système ;

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cette structure de formation est le fruit d'un partenariat entre les Eclaireuses et Eclaireurs du Sénégal et les Guides et Scouts luxembourgeois. Depuis 15 ans, elle a formé et facilité l'insertion socioprofessionnelle de plus de 1.000 jeunes sénégalais dans les secteurs primaire et secondaire, cela malgré l'absence de reconnaissance par l'Etat sénégalais.

- certains aspects, parce qu'ils sont novateurs, doivent faire l'objet d'une attention particulière : stratégies pour une intégration socioprofessionnelle effective ; adaptation des contenus et filières de formation par rapport à l'évolution de l'environnement économique et technologique régionale ; maintien des enseignants sur place ; offre de formation aussi diversifiée que possible et couvrant un maximum de besoins ; dispositif de pilotage et de gestion innovant ;
- bien que le CIFOP applique depuis plus d'une décennie les principes de la nouvelle politique d'ETFP et qu'il ait formé plus d'un millier de jeunes sénégalais, il n'est toujours pas reconnu et appuyé par l'Etat sénégalais.

#### 3.3.4.2 santé

Les interventions dans le secteur de la santé sont également diversifiées. D'une manière générale, elles s'intègrent bien aux politiques sectorielles locales, régionales ou nationales, et participent, de manière conséquente aux objectifs de santé public du Sénégal, avec comme résultats :

- la réduction du taux de prévalence de la bilharziose intestinale dans la ville de Richard-Toll (80.000 habitants), celui-ci est passé entre 1992 et 2002 de 60% à 42% ;
- la participation à la lutte contre le paludisme dans la région de Saint-Louis<sup>6</sup>;
- la mise en œuvre de mesures de protection individuelles et collectives durables contre ces endémies (latrines, assainissement), avec comme acquis essentiel la mise en place d'un système de gestion communautaire des ordures ménagères, autonome et durable permettant actuellement le ramassage de 75 % des ordures ménagères de la ville de Richard-Toll;
- le renforcement de la chaîne de froid du Programme Elargi de Vaccination (SEN/020) et le relèvement du taux de couverture vaccinale au Sénégal (celui-ci passant en quelques années de 40-45 % à 80 %), permettant ainsi de participer à la réduction du taux de mortalité infantilo-juvénile et maternelle.
- la participation au dispositif de santé mis en place par la Mairie de Dakar pour une prise en charge médicale de qualité des personnes les plus vulnérables.

La revue à mi-parcours a également fait ressortir certaines leçons par rapport à ce domaine d'intervention :

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Une étude menée par Plan International a constaté un relèvement du taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées de 5% (98) à 35% (02) à Saint-Louis et dans ses environs, la diffusion de cette mesure de prévention étant une des composantes principales de ce programme. Le projet SEN/010 « santé dans la région de Saint-Louis » a sans doute participé à cette évolution positive.

- les résultats dans les domaines de la lutte contre la bilharziose et le paludisme dans la région du fleuve Sénégal sont globalement positifs. Rapportés à l'ampleur et à la complexité des besoins, ils ne marquent pourtant qu'une avancée dans ce domaine :
- l'option stratégique d'interventions en direction du « couple mère-enfant » pourrait être davantage affirmée à travers les interventions et faire l'objet d'un suivi-évaluation particulier ;
- l'évaluation du projet SEN/010 a bien montré que seules les activités à caractère communautaire produisaient les résultats espérés et avaient un impact social réel et durable. L'appropriation par les acteurs et partenaires locaux et la durabilité des dynamiques initiées dépendent en grande partie des composantes « soft » (renforcement de compétences, mobilisation sociale, maintenance).

### 3.3.4.3 accès à l'eau potable et à l'assainissement

En terme de résultats et d'impact, ce domaine d'intervention est le plus avancé de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. En effet, les interventions réalisées dans le cadre de la coopération bilatérale ont permis :

- à environ 40.000 habitants de 188 villages des régions de Thiès et de Louga d'avoir un accès durable à une eau potable de qualité et en quantité suffisante, ce à travers la réalisation de 17 forages et réseaux d'adduction d'eau gérés de manière autonome ;
- à environ 15.000 jeunes filles et femmes rurales d'alléger les travaux domestiques ;
- à 186 personnes de disposer d'un emploi durable en milieu rural (16 comme conducteurs, 170 comme fontainiers)
- à 1.114 foyers ruraux d'accéder à un système d'assainissement adéquat.

Cet apport a participé à une amélioration de la desserte en eau potable de 28,9% pour la région de Louga et de 28,3% dans la région de Thiès, soit une participation au niveau de la desserte en eau potable en milieu rural de 5% par rapport au taux national de 56% en milieu rural..

Au-delà des résultats atteints en terme quantitatif, on soulignera la qualité méthodologique de ces interventions, traduction concrète des stratégies sectorielles retenues dans le cadre du DSRP.

La revue à mi-parcours a cependant fait ressortir certaines préoccupations :

- l'absence ou la non disponibilité de certaines données, de type socio-économique, ne permet pas de faire ressortir l'impact des interventions sur les conditions de vie des populations bénéficiaires (entre autres sur leur environnement sanitaire, sur la santé, sur les gains en temps et en énergie liés à un accès plus facile à l'eau potable et les implications que cela peut avoir sur les activités des hommes et surtout des femmes) ;

- les systèmes d'adduction d'eau mis en place montrent les possibilités d'autogestion et de mobilisation sociale qui existent en milieu rural. Il se dégage des dynamiques initiées, un potentiel pour d'autres actions de développement.

#### 3.3.4.4 autres domaines d'intervention

Les possibilités d'intervention ne se limitent pas aux secteurs sociaux prioritaires. Comme le stipule le PIC (p.17, §3.3.2), « les deux parties n'excluent pas de mener, à titre exceptionnel et dans une phase transitoire, des projets ponctuels dans d'autres secteurs ». C'est le cas des trois expériences menées à partir de la modalité d'exécution mulit-bi (PADMIR, PROHIMO, FDL).

Bien qu'encore récentes, ces interventions pourraient être davantage valorisées par un transfert de savoir-faire interne au PIC permettant l'appropriation et l'utilisation des approches ECOLOC et HIMO – particulièrement par rapport au secteur de l'ETFP.

Ces interventions posent également la question de la pertinence d'approches purement sectorielles. Agir sur la pauvreté nécessite la prise en compte de nombreux déterminants. Cela peut se traduire par des approches transversales, multi-sectorielles ou pluri-sectorielles. La particularité de ces interventions est d'aborder la problématique de la pauvreté dans sa globalité et sa complexité : à travers l'appui multi-sectoriel à la décentralisation pour le PADMIR ; en articulant infrastructures et emploi pour le PROHIMO ; par l'appui multi-forme aux groupes socio-économique les plus vulnérables concernant le FDL.

### 3.4 Questionnement sur la programmation et le suivi du PIC

La présente revue à mi-parcours démontre que le PIC est un outil essentiel pour apprécier les interventions de la Coopération sénégalo-luxembourgeoise, et renforcer leur pertinence, leur efficacité et leur cohérence.

Le 1<sup>er</sup> Programme Indicatif de Coopération a été élaboré dans un contexte où certaines interventions étaient en fin d'exécution, et d'autres en cours de formulation. Il s'agit de mieux articuler le processus global du PIC aux cycles de projet et de programme, pour que le PIC devienne un véritable outil de planification, d'identification et de suivi-évaluation de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg.

Enfin, on soulignera que certaines composantes du PIC n'ont pour le moment pas fait l'objet de suivi spécifique. Il s'agit du partenariat entre ONG luxembourgeoise et sénégalaise et de Revue à mi-parcours PIC Sénégal – Luxembourg / synthèse / 09/04/2004

l'assistance technique. Une meilleure prise en compte de ces composantes permettrait d'enrichir le dialogue stratégique entre les deux pays.

### 3.5 Questionnement sur les engagements des deux gouvernements

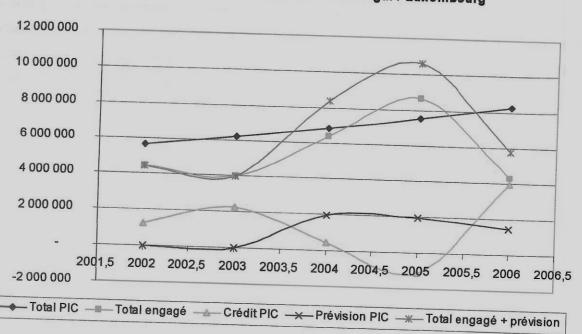
D'une manière générale, les deux gouvernements ont respecté les engagements pris dans le cadre des interventions, menées dans le cadre du PIC.

On notera cependant pour les deux parties, une certaine lenteur dans les procédures et dans les déboursements réalisés. La composante « électricité » du projet SEN/017 devrait constituer, à ce titre, un mauvais exemple à éviter.

Il ressort également, de l'exercice de revue à mi-parcours, la nécessité de mieux coordonner et mettre en cohérence les interventions du PIC avec les politiques et les autres interventions de réduction de la pauvreté.

### 3.6 Questionnement sur la planification financière

Le PIC ayant été élaboré sur la base de projets et programmes déjà en cours d'exécution ou de formulation, la planification financière s'est réalisée sur la base d'engagements déjà existants. Cela se traduit par d'importants décalages d'une année à l'autre, comme le montre le graphique cidessous.



Graph 9 : évolution financière du PIC Sénégal / Luxembourg

### VI. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

L'exercice de revue à mi-parcours a sans conteste été bénéfique à la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg. Il a en effet permis :

- aux différents acteurs de cette coopération responsables mais aussi partenaires et acteurs à la base – de donner leur point de vue et ainsi, de contribuer au dialogue stratégique entre les deux gouvernements;
- d'élaborer une série d'outils pour un meilleur suivi stratégique des interventions exécutées dans le cadre du PIC;
- de faire, à partir de ces outils, un bilan à mi-parcours du PIC et de proposer sur cette base des recommandations pour la deuxième partie du PIC, et au-delà, l'élaboration du prochain cadre de coopération.

En conclusion, les différentes interventions réalisées dans le cadre de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg ont bien tenu compte, d'une manière générale, des grandes lignes d'orientation (principes, modalités, grands axes, domaines d'intervention) du Programme Indicatif de Coopération.

A l'issue de ce travail d'analyse, une série de propositions est faite ci-dessous. Elle reflète les discussions et les réflexions des acteurs qui ont été impliqués dans le processus de revue à miparcours. La pertinence de ces propositions devra être débattue lors de la Commission de Partenariat.

Proposition de recommandation n°1 : renforcer le dialogue stratégique entre les deux pays sur la coopération au développement

La Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg doit tenir compte de l'évolution des politiques internationales et nationales dans le domaine de la coopération au développement (harmonisation des procédures) et des réformes mises en œuvre par le Sénégal pour améliorer son système de gestion des finances publiques. Il est proposé que la partie sénégalaise informe régulièrement la partie luxembourgeoise à ce propos et que ces questions fassent l'objet de présentation spécifique et d'échanges à l'occasion des commissions de partenariat.

Proposition de recommandation n°2 : intégrer la région de Matam dans le cadre géographique du PIC

Le découpage administratif du Sénégal a évolué depuis l'élaboration du PIC. Le département de Matam, autrefois rattaché à la région de Saint-Louis, est devenu la onzième région du Sénégal. Il s'agit de décider de la prise en compte de cette nouvelle région dans la concentration

géographique du PIC. Etant donné la situation de pauvreté et d'enclavement de cette région et le fait que certaines interventions s'y déroulent déjà (SEN/010, SEN/018), sa prise en compte dans le cadre du PIC en cours apparaît comme une extension toute naturelle.

# Proposition de recommandation n°3 : renforcer des synergies internes et externes entre les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg

Parmi les principes d'orientation du PIC, celui qui consiste à rechercher des synergies internes et externes, devrait être renforcé. Dans ce sens, il est recommandé de créer des espaces de concertation thématiques et géographiques internes au PIC (panels sur l'ETFP et la triptyque santé – eau - assainissement), mais aussi de renforcer les activités de capitalisation et de diffusion des acquis du PIC, et en particulier la diffusion des bonnes pratiques, vers les autres acteurs. En ce qui concerne la recherche de synergies externes, il faudrait réfléchir conjointement aux modalités que cela pourrait suivre.

## Proposition de recommandation n°4 : améliorer les modalités d'exécution des interventions

Les modalités d'exécution des interventions engagées dans le cadre du PIC pourraient certainement être améliorées par la réalisation plus systématique d'études préalables, par une meilleure prise en compte de l'approche participative, par un renforcement de l'accompagnement « soft » (formation, évaluation, communication)... Il est recommandé aux agences d'exécution de réfléchir rapidement à la manière de prendre en compte ces préoccupations identifiées lors de la revue à mi-parcours.

# Proposition de recommandation n°5 : travailler, à travers les interventions futures, à un rééquilibrage du rapport urbain / rural

Il ressort de la revue à mi-parcours que le rapport entre les interventions bénéficiant au milieu urbain et celles bénéficiant au milieu rural est en train de s'inverser entre le début et la fin du PIC. Etant donnée la situation de pauvreté des zones rurales au Sénégal (comparativement aux zones urbaines), il est recommandé de viser un rééquilibrage de ce rapport lors des interventions futures.

# Proposition de recommandation n°6 : renforcer la prise en compte des thématiques transversales dans les interventions

Les thématiques transversales du PIC ne sont pas suffisamment prises en compte par les programmes et projets en cours – cela est particulièrement le cas de l'environnement et du transfert de savoir-faire. Il convient de les intégrer de manière plus systématique et plus explicite lors de la formulation et de l'exécution des projets et programmes, et d'incorporer des outils de

suivi / évaluation spécifiques les concernant. Les bonnes pratiques issues de l'expérience sur le terrain devraient également être davantage valorisées.

Il ressort également de l'analyse que l'appropriation et la durabilité des interventions sont en grande partie liées à la prise en compte de la thématique transversale « bonne gouvernance, démocratie locale, citoyenneté et décentralisation ». Celle-ci doit donc faire l'objet d'une attention particulière dans la formulation et l'exécution des projets et programmes à venir.

### Proposition de recommandation n°7 : affiner les stratégies dans les domaines d'intervention sur la base des leçons apprises

Concernant les domaines d'intervention de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, la revue à mi-parcours a permis de mieux apprécier les résultats et l'impact positif des interventions en cours. Afin de renforcer et de valoriser ces acquis, il est recommandé :

- pour les secteurs de la santé, de l'accès à l'eau et à l'assainissement : de renforcer ou d'étendre (selon les possibilités financières) les interventions en cours, de définir des stratégies pour le prochain PIC, de planifier sur cette base des interventions (identification, formulation) qui pourraient commencer dès 2007 (1<sup>ère</sup> année du prochain PIC)°;
- pour le secteur de l'éducation, de la formation et de l'intégration socioprofessionnelle : de renforcer le suivi-évaluation stratégique des interventions en cours, de faciliter la reconnaissance par l'Etat sénégalais du CIFOP, de décloisonner les expériences, de définir sur cette base une stratégie pour le prochain PIC.

### Proposition de recommandation n°8 : développer la modalité de coopération entre collectivités locales sénégalaises et luxembourgeoises

La modalité « coopération entre Municipalités » est très peu développée. Plusieurs collectivités locales sénégalaises, partenaires indirects ou bénéficiaires de la Coopération entre les deux pays, ont manifesté un intérêt pour cette forme de coopération. Il est recommandé de développer d'ici la fin du PIC, une coopération de ce type, suivant les possibilités existantes.

### Proposition de recommandation n°9 : articuler davantage les programmations stratégiques et opérationnelles du PIC

La revue à mi-parcours fait ressortir qu'il existe un décalage entre les outils de planification de la Coopération sénégalo-luxembourgeoise, en particulier entre les documents de projet d'une part et le PIC d'autre part. Il est recommandé de considérer le PIC comme la référence commune de la coopération sur laquelle les projets et programmes doivent s'appuyer. Une approche globale fixant

les modalités de cette articulation devrait être élaborée, discutée, validée d'ici la fin du présent PIC et appliquée pour le prochain PIC.

Il est proposé dans ce sens que soit créé, à l'issue de la troisième commission de partenariat, un groupe technique de suivi du PIC, constitué des principaux centres de décision et d'action de la Coopération entre les deux pays (DCEF, DC-MCL, agences d'exécution). Ce groupe pourrait se réunir semestriellement pour assurer une articulation entre le « stratégique » et l'« opérationnel » et mettre en place des mécanismes pour un partage effectif des « bonnes pratiques » de la Coopération sénégalo-luxembourgeoise.

L'objectif de l'exercice de revue à mi-parcours était de mieux articuler les niveaux « stratégique » et « opérationnel », de manière à ce que le premier se nourrisse du second. Il s'agit maintenant de faire en sorte que cette dialectique se poursuive et que les décisions prises au niveau stratégique puissent se traduire concrètement au niveau opérationnel.

Dans ce cadre, il est important de bien s'accorder sur les bonnes pratiques et sur les moyens de les diffuser largement auprès des acteurs et partenaires de la coopération entre les deux pays et d'en promouvoir la reproduction dans les projets et programmes, en cours d'exécution et futurs, de cette coopération.

## Annexe I

## Tableaux de bord stratégiques

# TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 1 : principes d'orientation) PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION SENEGAL / LUXEMBOURG

Principes d'orientation	Appréciation du degré d'application	Références / Indicateurs	Recommandations
I. Ia concertation permanente entre les deux parties dans la mise en œuvre du PIC	Satisfaisant	- deux commissions de partenariat au niveau ministériel ; - réunions tripartites (DCEF, LD, MCL) ; - relations régulières entre la DCEF et la MCL (séances de travail, téléphone, fax, e-	- maintien de la fréquence et du niveau de concertation ; - création d'espace de concertation sectorielle et thématique
2. l'appropriation par les partenaires en donnant une attention particulière à l'implication des services déconcentrés et de la société civile (co-gestion), conformément à la politique de décentralisation du gouvernement sénégalais	Satisfaisant	- mise en place de systèmes de gestion autonome dans les secteurs de l'assainissement (SEN/010) et de l'hydraulique (SEN/012); - mise en place d'instances de concertation dans le secteur de l'ETFP (SEN/016 et SEN/018)	<ul> <li>évaluation et renforcement de l'appropriation pour certaines interventions; n compte de la composante « mobilisation sociale »</li> <li>systématisation d'un volet de communication / mobilisation sociale, notamment dans les phases de notamment dans les phases de</li> </ul>
3. l'amélioration et l'élargissement des mécanismes de coordination	Assez satisfaisant	- retards dans l'exécution du fait de blocage institutionnel (SEN/017); - absence d'instance de pilotage et de coordination pour certains	démarrage  - institutionnalisation systématique d'instances de coordination associant l'ensemble des parties concernées
<ol> <li>decentralisation, autant que possible, de la programmation, de la gestion et de l'exécution des actions vers des instances sénégalaises compétentes</li> </ol>	Assez satisfaisant	ant de	- renforcement et systématisation de la modalité d'exécution nationale; - meilleure prise en compte des outils de planification sectorielle et
5. l'encouragement de la promotion des ressources humaines	Assez satisfaisant	- éducation / formation comme « secteur prioritaire » ; - autres projets sectoriels intégrant une composante « formation »	- renforcement de la thématique transversale « transfert de savoir-faire » - éviter les approches « hard » (exclusivement construction /
6. l'intégration et la valorisation de la participation de la femme comme partenaire à part entière, dans une perspective de développement équilibré entre les genres	Assez satisfaisante	- prise en compte de la thématique transversale « genre » ; - « femme » comme principale groupe bénéficiaire (SEN/011, SEN/012, SEN/014,	équipement) - renforcement de la thématique transversale « genre »
Downs 3 mi-paroning dr. PIC 62.2	Pas satisfaisant	e interventions;	Efforts pour décloisonner : création

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

09/04/200

mariacara, regional, appul a la societe civile)		- absence de cadres de concertation entre projets / programmes	d'espace de concertation sectorielle et thématique
8. la prise en compte des dynamiques sous-régionales et internationales – synergie entre projets nationaux, régionaux et sous-régionaux	Peu satisfaisante	- valorisation au niveau national des expériences réussies (SEN/010, SEN/011, SEN/012); - absence d'articulation au niveau sous- régional pour les interventions bi et multi-bi ; - dimension sous-régionale do l'arrai à l'arrai	- élaboration d'un PIC sous-régional pour capitaliser et diffuser les résultats et acquis au niveau sous-régional ; - création d'outils de communication appropriés au niveau sous-régional
9. La capitalisation et l'évaluation systématique des projets réalisés	Assez satisfaisant	société civile (Enda, Roppa) - évaluation interne (LD) des projets arrivés à terme (SEN/010, SEN/011, SEN/012, SEN/017, SEN/020);	(page web, bulletin, etc)  - meilleure articulation entre évaluation interne et prospective stratégique;  - évaluation externe de certains proiets
10. L'evaluation des secteurs et des modes d'intervention se fera suivant les principes suivants : pertinence, cohérence, opportunité, impact, durabilité, efficacité, efficience	Assez satisfaisant	- exercice de revue a mi-parcours - évaluations internes (LD) prenant en compte ces aspects - revue à mi-parcours / final pour une appréciation plus « stratégique »	Intégration d'un questionnement « stratégique » (en rapport avec le PIC) aux évaluations internes (LD)
/ programmes de la Coopération entre le Sénégal et le Grand- Duché de Luxembourg 12. L'élaboration et la mise en œuvre de démarches intégrées	Assez satisfaisant	Réalisation de supports de communication (plaquette, documentaire audio-visuel, articles de presse)	Valorisation et diffusion des produits de capitalisation et d'évaluation
susceptibles de couvrir une pluralité de secteurs complémentaires (complémentaires) 13. La participation accrue de la société civilo à la contra de la	Assez satisfaisant	<ul> <li>efforts pour des synergies sectorielles (SEN/010, SEN/011, SEN/012);</li> <li>appui à des approches intégrées (PADMIR, PROHIMO)</li> </ul>	Renforcer les synergies et les approches intersectorielles
développement et la responsabilisation des bénéficiaires directs de la coopération	Satisfaisant Satisfaisant	<ul> <li>organisation et implication des communautés de base (SEN/010, SEN/011, SEN/012);</li> <li>partenariats bi / ONG (SEN/017);</li> <li>appui de la société civile dans les réflexions stratégiques (exemple d'ENDA)</li> </ul>	Participation communautaire effective comme condition de réussite et de réalisation des interventions
l'axe Dakar / Saint Louis, c'est à dire dans les régions de Dakar, Thiès, Louga et Saint Louis – avec une concentration des activités dans les poches de pauvreté spécifiques à chacune de ces régions		Concentration geographique des interventions effectives : Thiès (39%), Saint- Louis (incluant Matam) (15%), Dakar (9%), Louga (7%), national (24%), sous-régional (6%)	<ul> <li>prise en compte de la région de Matam (anciennement rattachée à la région de Saint-Louis);</li> <li>meilleure équilibre dans répartition déographique</li> </ul>

## TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 2 : DSRP / ODM) PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION SENEGAL / LUXEMB(

Titre du projet	4		NO. 21	SENEGAL / LUXEMBOURG	
	Objectif stratégique		DSRP		
SEN/010	Objectif nº2	Secteurs	Objectifs / Stratégies	Actions	Articulation aux ODM
Santé dans la région de Saint-		Secteur santé Secteur	→ améliorer la qualité et l'offre de services de santé	- construction et réhabilitation de	See MOO
Cours	Sociaux de base  Contribution à l'OS n°2: Création de 83 amble:	assainissement	→ développer chez les pop. les attitudes et comportements de comportements de la comportement	su uctures de santé (cases, postes et centres de santé), - équipement des infrastructures	Combattre le VIH Sida, le paludisme et d'autres
	durables		prévention des maladies  → améliorer la prévention et	sanitaires, -formation de spécialistes et stages pratiques,	maradies  → maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies
			e contre le VIH/SIDA e paludisme améliorer l'accès à doc	<ul> <li>appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres,</li> </ul>	et commencer à inverser la tendance actuelle
			io to	- Création, renforcement des services de santé à base communautaire en zone	
				- réalisation d'ouvrages collectifs et individuels d'évacuation des consetts	
SEN/011 Hydrauligue	_	Secteur eau		- développement des systèmes de gestion des déchets solides et :::	
villageoise dans	es capacités services	potable		- renforcement des capacités des comités	ODM n°7
de Tivaouane		assainissement	sęcos		Assurer un
	de X emplois		à des	on O	environnement durable  → réduire de moitié le
	uurabies		lats s excréta et	sociaux	pourcentage de la
SEN/012	Objectif n°2			l'évacuation des excréta et des	accès de façon durable à
Hydraulique villageoise dans	tés	Secteur eau potable	stion	oitée des series	un approvisionnement en eau potable
	sociaux de base		vrages taux d'accès		ODM n°7 Assurer un
	Création de Y emplois	.0		Motorisés, s et réalisation	environnement durable
5 (	durables – et à l'OS n°3 –		, p		→ reduire de moitié le pourcentage de la
4	femmes				Population qui n'a pas accès de facon durants
Revue à mi-parcou	Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg - avril 2004	rd - avril 2004		ת מ	un approvisionnement en
		3 - aviii 2004			ad potable

09/04/2004

ODM n°4 Réduire la mortalité infantile Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de – de 5 ans ODM n°5: améliorer la santé maternelle	mortalité maternelle ODM n°8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes	Assurer un environnement durable ⇒ réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ODM n°8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les
<ul> <li>construction et réhabilitation de structures de santé (cases, postes et centres de santé),</li> <li>équipement des infrastructures sanitaires,</li> <li>formation de spécialistes et stages pratiques</li> </ul>	- construction et réhabilitation de salles de classe - recrutement de personnel enseignant qualifié - mise en place de programmes de formation et de perfectionnement dans les fillères créatrices d'emplois - création de comités de gestion des programmes de formation	oorteurs comités des comités diion sociaux
<ul> <li>→ améliorer la qualité et l'offre de services de santé</li> <li>→ lutte contre la mortalité maternelle et infanto- infanto-juvénile</li> </ul>	→ relever le taux d'accès à l'enseignement moyen et secondaire → promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et l'enseignement professionnelle	→ promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et l'enseignement professionnelle → promouvoir une gestion durable des ouvrages → accroître le taux d'accès à l'eau potable — d
Secteur santé		Secteur éducation Secteur eau potable
Objectif n°2 Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base Contribution à l'OS n°3: Amélioration de la situation de santé des enfants et des femmes	Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base Contribution à l'OS n°1 : création de richesses dans les domaines économiques (secteurs primaire et secondaire) en relation avec les filières de formation	nt des capacités des services ase as l'OS n°1: chesses dans économiques naire et n relation avec formation
Centre Hospitalier Abass Ndao phase II	Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès	Sionne CIFOP o en

ODM n°8  Mettre en place un partenariat mondial pour le développement En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes	ODM n°4 Réduire la mortalité infantile Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans		ODM n°8  Mettre en place un partenariat mondial pour le développement En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes
- création de centres de formation professionnelle dans les secteurs porteurs et pour le renforcement des capacités des femmes	- renforcement des programmes de vaccination	<ul> <li>équipement des villages-centres</li> <li>stimulation de l'initiative entreprenariale</li> <li>organisation et facilitation de l'accès au service conseil</li> <li>mise en place de dispositions fiscales locales permettant aux collectivités locales de financer des investissements publics locaux</li> </ul>	- réhabilitation et construction de routes en terre - appui et promotion de micro-entreprises en milieux péri-urbain et rural - évaluation et information sur les expériences HIMO
→ promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et l'enseignement professionnelle	→ lutte contre la mortalité maternelle et infanto- juvénile	Jer	→ desenclaver les zones rurales → promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et urbain → promouvoir les activités HIMO
	Secteur santé	infrastructures de soutien Mesures d'accompagnem ent : appui aux PME Secteur de la décentralisation	infrastructures de soutien Mesures d'accompagnem ent : emploi
Objectif n°2 Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base Contribution à l'OS n°1 - création de richesses dans les domaines économiques en relation avec les filières de formation et à l'OS n°2 - amélioration de la situation éco et sociale des femmes	Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base Contribution à l'OS n°3: Amélioration de la situation de santé des enfants et des femmes Objectif n°1	richesses dans croéconomique n à l'OS n°3: nt des capacités des services ase tion)	Création de richesses dans un cadre macroéconomique sain
SEN/020 SEN/020 SEN/020 SEN/020	Chaîne du froid	E 0 0	d'appui aux d'appui aux programmes de pistes rurales et assainissement urbain

Π

Π

Assurer un environnement durable  ⇒ améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020 ODM n°8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement  ⇒ poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.  ⇒ en coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les	ODM n°8  Mettre en place un partenariat mondial pour le développement En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes
- mise en place de programmes de formation-insertion ciblés sur des métiers porteurs - appui et promotion de micro-entreprises en milieux péri-urbain et rural - développement et mise en œuvre des programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle - création, renforcement des services de santé à base communautaire en zone rurale et péri-urbaine - généralisation des branchements sociaux - programmes d'aménagement et d'agroforesterie - programme d'amélioration de l'habitat des quartiers pauvres péri-urbains et urbains	- promotion des micro-entreprises et de petites entreprises rurales - élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des OP - stimulation de l'initiative entreprenariale - mise en place de programmes de formation-insertion ciblés sur des métiers porteurs - création de centres de formation professionnel dans les secteurs porteurs et pour le renforcement des capacités des femmes - allègement des travaux, fonds de promotion économique pour les femmes
→ promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et urbain → éradiquer l'analphabétisme → développer les services de santé à base communautaire → accroître le taux d'accès à l'eau potable → sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification → assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats	→ promouvoir l'agro- industrie → renforcer le rôle des OP → appuyer et accompagner les PME dans leur développement → promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et l'enseignement professionnelle → améliorer la situation économique et sociale des femmes
Secteur emploi Secteur éducation Secteur santé Secteur eau potable Secteur environnement et ressources naturelles Secteur de l'habitat des groupes vulnérables	Secteur de l'agriculture (42,54%) Secteur appui aux PME – emploi (30,31%) Secteur éducation (50,16%) Groupe jeunes (13,23 %) Femmes (17,07%)
Contribution aux OS n°1,	Contribution aux OS n°1 (52,76%), n°2 (53,15 %) et n°3 (30,31 %)
Coopération avec la société civile du Sud : partenariat avec ENDA Tiers Monde	Fonds micro- projet

200 M
0
0
SA
4
9
6
0

→ synergies à développer avec le SEN/016 LETFP devant intervenir dans le même secteur et dans la même zone	Recherche de synergies inter et intra- sectorielles: - avec les professionnels des différentes filières de formation - recrutement de 36 formateurs professionnels; - avec les autres intervenants du sous-secteur de l'ETFP – partenariats avec le BIT pour la formation « GERME » et le Lycée Peytavin pour la formation de formateurs; - avec les acteurs économiques, financiers et sociaux pour l'insertion et le suivi des sortantes (table de concertation); - avec les populations des quartiers et des communes où sont implantés les centres (comités de quartier, cellules d'appui); - avec les autorités déconcentrées et centrales pour une articulation avec les autres niveaux opérationnels et décisionnels (information systématique des acteurs institutionnels, participation à la formulation du PRDE); - avec les « demandeurs » de formation (partenariat avec le HCR et l'ONFP, articulation possible au Fonds de Formation Professionnelle); - avec le système de santé pour la gestion des infirmeries mises en place dans chaque centre.	<ul> <li>→ PEV exécuté par les structures de santé de base en collaboration avec les organisation et acteurs à la base (écoles formelles ou non formelles, organisations et relais communautaires);</li> <li>→ appui de la Coopération</li> </ul>
	Amélioration de l'accès à l'ETFP Prise en compte des 3 composantes du PDEF: accès, qualité et gestion → conformité au PIC	Secteur de la santé Amélioration de la couverture vaccinale → conformité au PIC
	- « traditionnellement » jeunes filles déscolarisées, qui le plus souvent ne parviennent pas au second cycle scolaire ; - diversification de l'offre de formation vers des publics particulièrement vulnérables : analphabètes (jeunes et adultes) soucis d'équilibre entre accès et qualité : sélection pour les formations attestées et diplomantes, prise en compte des publics les plus vulnérables (non-scolarisé(e)s, adultes, etc). → conformité au PIC	« Cibles » du PEV constituées de groupes vulnérables : nourrissons (nombre évalué à 452.879 en 2003), femmes enceintes (nombre évalué à 413.966 en 2003).  → conformité au PIC
	Régions Nord (Saint-Louis, Matam): chefs-lieu de région (Saint-Louis, Matam) et de département (Dagana, Podor) Formulé avant que la région de Saint-Louis soit scindée en deux.  → Question de Matam aux zones prioritaires du PIC (avis favorable : région parmi les plus pauvres et les plus enclavées du Sénégal).  → conformité au PIC discutable	Programme national → 11 régions du Sénégal → pas de concentration géographique / conformité partielle au PIC
	SEN/018 Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint Louis et de Matam	SEN/020 Chaîne du froid Programme élargi de vaccination

## Annexe 1 d

# TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 4 : indicateurs) PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION SENEGAL / LUXEMBOURG

		(O   ace 3ce) 4: cot. O	Outcome	Impact
I itre du projet	input (ref. prodoc)	1,	+	1 Amélioration des conditions de santé et
SEN/010	→ renforcement des	a	מ	d'hydiène des nonnlations de la région de
Santé dans la	moyens logistiques de	moyens techniques		Coint I puis on rénéral et de la ville de
région de Saint-	service d'hygiène;		ontre les maiagles	Distant Toll on particulier
Louis	→ sensibilisation et	→ réunions d'information et de		Kichard-1011 en particulier
	éducation des habitants de	rs et		- baisse du taux de prevalence du
	Richard-Toll à l'utilisation	les écoles ;	adéquates (Richard-Toll) : de	paludisme;
	des latrines :	→ construction de 2.605 latrines à	50 % (1997) à 94,3 % (2003) ;	- baisse du taux de prevalence de la
	→ construction de 2.400	Richard-Toll (taux de réalisation de	<ul> <li>taux utilisation des</li> </ul>	bilharziose intestinale de 60 % (92) a 42 %
	latrines à Richard-Toll :	108.5 %);	moustiquaires imprégnées	(02);
	→ diffusion de	→ vente de 68.000 moustiquaires	(Saint-Louis et environ) de 5%	- baisse du taux d'infestation de biomprialaira
	moustiquaires impréquées	imprégnées (stock reconstitué 3	(98) à plus de 35 % (02)' ;	(hôte intermediaire de Scistosoma marison)
	auprès des populations de la		<ul> <li>taux d'ordures ménagères</li> </ul>	de 33,3% (96) à 4,8% (02).
	rédion du fleuve		évacuées à Richard-Toll :	2. Mise en place d'un systeme de gestion
	↓ réalisation de deux	les monstionaires imprégnées :	73,3% (2 <sup>ème</sup> semestre 2003).	autonome et durable des ordures
	opérations pilotes de destion		→ Renforcement de la	ménagères à Richard-Toll
	operations process de gestion		converture socio-sanitaire	- nombre de concessions abonnées : 2.790
or and	ménocières de Dishord Tell .	gatoline de gestion	des nonulations de la région	sur 3.325 (soit 83,9%);
	Némissant de 120 portes		- amélioration de l'accès et de	<ul> <li>évolution entre 2001 et 2003 : de 43,7 % à</li> </ul>
	de carté :		la qualité des structures de	83,9 % de population desservie ; de 32,8 % a
	Véquinomont of transfort	A appril à 120 postes de santé :	santé de base :	73,3 % de volume d'ordure évacuée par
	de la handile de sand :	netit matériel médico-chirurdical	- augmentation, amélioration de	rapport au volume total de la Commune;
	de la banque de sang ,   → renforcement des	installations solaires et motos (pb	la qualité et l'utilisation des	- Taux de recouvrement des cotisations (76,5
	movens d'évacuation	de maintenance)	dons de sang;	% au 31/01/04)
	Sanitaire:	→ banque de sana équipée et	- amélioration de l'évacuation	- Taux de couverture des salaires (95,7 % au
	→ amélioration du suivi des	transférée (pb de conception et	sanitaire en zone inondée ou	31/01/04);
	populations vulnérables :	d'entretien);	insulaire;	- Participation financiere des populations : ue
	→ perfectionnement des	→ mise à disposition de 3	- meilleure prise en charge des	mai 2001 à mai 2003 : 25.511.000 rcra ; de
	ressources humaines	embarcations	populations vulnérables ;	juin à décembre 2003 : 13.830.000 Icla.
		→ appui (matériel de bureau,	- renforcement des capacités	4. Création d'emplois et rentorcement des
		moyens logistiques) au service	des ressources humaines.	capacités dans la ville de Kichard-1011.70
		régional d'action sociale (pb de		emplois permanents sont crees - 1 de
		perfinence et de cohérence);		conducteur, 23 de relais, 48 de membres des
		→ formation de deux agents du		UGOM, 6 de gardiens ; les capacite de 25
		service d'hygiène à l'Ecole		maçons urbains soni remorces dans la

1 Etude réalisée par Plan International à Saint-Louis et dans ses environs

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

		Nationale de Santé de Rennes (en cours).		construction de latrines VIP.
SEN/044	A réalisation d'una étuda	A designation of order of the state of the s	77	A Amen'll amedian de dans de dans de se
CENTO	י ובמווסמווחון ח חווב בוחחב	la anhillionna-orona anna	- // villages ruraux daris la	I. Amelloration du taux de desserte en
Hydraulique	socio-économique et	technique réalisée ;	région de Thiès (soit environ	AEP:
villageoise dans le	technique	→ 8 réseaux d'eau construits et	16 000 personnes?) ont accès	→ Niveau national ·
dénartement de	→ construction de 8 réseaux	fonctionale .	o con potoblo do cuito con o	Tour descent AED . EG 0/ .
)	יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	ionetionings)	a une cau potable de quaine,	- Taux desserte AEF . 30 /0 ,
INaouane	d adduction d eaux;	→ responsables de maintenance et	en quantité suffisante (minimum	- Part Coop senlux : 5 % ;
	→ formation des	conducteurs de forage formés ;	de 35 litres par jour);	→ Niveau régional et local
	responsables de	→ 8 Associations d'Usagers des	- 1.114 foyers ont accès à un	- Taux de desserte AEP Louga : 28,9 %;
	maintenance;	Forages (ASUFOR) formées et	système d'assainissement	- Part Coop senlux Louga: 16 %:
	→ formation et mis en place	fonctionnelles :	adécilat .	- Taux de desserte AFP Thiès · 28 3 % ·
	des comités d'eau.	7 383 Ollymage d'accamination	o organic do confirma	Dort Cooping Thise : 47 % .
	des collines d'eau,	7 303 Unviages d assaillissement	- o systemes de gestion	- Fail Coopiux IIIIes. 17 %,
	→ realisation de systemes	adequats realises.	autonome des réseaux	Participation au niveau de la desserte en eau
	d'assainissement adéquats		d'adduction sont fonctionnels,	potable en milieu rural de 5% par rapport au
	(phase démonstrative puis		autonomes et durables.	taux national de 56% en milieu rural.
	extension : 3.762 à réaliser			2. Amélioration des conditions de vie d'au
	d'ici 2006).			moins 15,000 jeunes filles et femmes
SEN/012	A construction of 7 months	)	404	
3514/012	- constituction de / reseaux	→ 9 reseaux d adductions d eaux	- 121 villages ruraux des	rurales : allegement des travaux,
Hydraulidue	d'adduction d'eaux	réalisés et fonctionnels	régions de Louga et de Thiès	disponibilité pour d'autres tâches,
villageoise dans la	→ mis en place de systèmes	→ 9 systèmes d'exploitation et de	(soit environ 24.200	participation aux instances de décision
région de Louga	d'exploitation et de gestion	gestion de l'eau opérationnels	personnes) ont accès à une	(ASUFOR):
	de l'eau		eau de cualité en cuantité	3. Amélioration de la situation sanifaire
			sufficante (minimum de 35 litres	d'au moins 10,000 enfants en milieu rural :
				diminition doe maladiae liées à l'eau.
			par Jour)	diffillingtion des maladies liees a Leau,
			<ul> <li>9 systèmes de gestion</li> </ul>	4. Creation d'emplois en milieu rural : 186
			autonome des réseaux	emplois permanents sont créés – 16 de
			d'adduction sont fonctionnels,	conducteurs et 170 de fontainiers, les
			autonomes et durables	capacités des macons ruraux sont renforcées
				dans la construction d'ouvrages
				d'assainissement.
SEN/014	→ rationalisation de la	→ système d'information	→ renforcement de l'offre et	1. Réduction du taux de mortalité
Centre Hospitalier	gestion et mise en place de	fonctionnel;	de la qualité des services du	maternelle
Abass Ndao phase	la réforme hospitalière ;	→ amélioration du niveau de	CHAN	- augmentation du nombre de consultations
	→ rassemblement de	compétences du personnel en	- évolution de la fréquentation	prépatales corrélée à un meilleur pronostic
	"Action ordinary ordinary	tophismod do more personner on	de la mariante de la madacimación	promate of the second of the s
	l'equipe adiffillistrative dans	technique de management;	5	de grossesse (morts-nes et prematurite)
	un meme patiment;	→ utilisation d'outils de gestion	<ul> <li>consultations (99: 10.094,</li> </ul>	- taux de cesariennes, indicateur du role de
	→ amelioration de l'offre de	modernes;	2000 : 10.875, 2001 : 11.803	référence technique reconnu à l'hôpital par
	services mère/enfant;	→ services administratifs	→ taux +16.9%)	les autres formations sanitaires pratiquant les
	→ renforcement des	fonctionnels dans le nouveau	• hospitalisations (99 : 2.723,	accouchements
	services médico-	bâtiment;	2000 : 3.792, 2001 : 4.197 →	- taux de mortalité maternelle, indicateur de
	techniques;	→ amélioration qualitative du		capacité de l'hôpital à connaître sa
			ournees a nospitalisation	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Estimation à partir d'une moyenne de 200 habitants par village Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

population d'usagers et à nouer des relations de travail avec d'autres structures de santé.  2. Réduction du taux de mortalité et de morbidité infantilo-juvénile  - augmentation des consultations de Protection Maternelle et Infantile corrélée à une mortalité infantile plus faible  3. Renforcement de l'efficacité et de l'image du CHAN, comme centre hospitalier social et de qualité  - nombre et taux d'indigents pris en charge;  - accessibilité et complémentarité du CHAN par rapport aux autres structures de santé (inférieures et de même niveau)	1. Amélioration de l'ETFP:  → Niveau national: - Participation aux composantes du PDEF (accès, qualité, gestion) - Capitalisation et valorisation de l'expérience du LETFP → Niveau régional et local - Participation aux composantes du PRDE (accès, qualité, gestion) - Qualité des relations et du maillage de l'ETFP  2. Participation au développement socio-économique de la région de Thiès, plus largement du Sénégal: - taux et qualité d'intégration socio-économique des sortants du LETFP, - évolution des capacités de production et du profil économique de la région de Thiès	
(99: 17.982, 2000: 21.995, 2001: 20.491 → taux +13.9%);  • actes chirugicaux (99: 672 (dont 214 césariennes), 2000: 989 (251), 2001: 1.051 (199) → taux +56.4%);  - nombre et qualité des consultations relatives au couple mère-enfant;  - degré de satisfaction des usagers du CHAN;  → renforcement de la gestion et de l'autonomie du CHAN  - capacité de l'équipe dirigeante à gérer le CHAN;  - efficacité du système de gestion;  - évolution des recettes du CHAN;  - efficacité du système de gestion;  - évolution des recettes du CHAN;  - efficacité du système de gestion;  - évolution des recettes du CHAN;  - efficacité du système de gestion;  - évolution des recettes du CHAN;  - efficacité et transparence du système de recupil de données	u × × u v	
nouveau service de consultations externes en pédiatrie, obstétrique et ophtalmologie;  > augmentation du niveau d'activité du service de pédiatrie;  > augmentation du nombre de lits de la maternité;  > nouvelle salle d'opérations fonctionnelle;  > pharmacie déplacée et plus efficace;  > nouveau plateau technique en radiologie plus efficace;  > amélioration de l'infrastructure du laboratoire;  > amélioration de l'efficacité des services logistiques et de l'hygiène de l'hôpital.	→ LETFP construit dans les délais, suivant les normes de qualité en vigueur; → équipements et mobilier adéquats installés dans les délais; → présence de 21 formateurs compétents lors de la 1 <sup>ère</sup> année scolaire; → existence et qualité des programmes de formation; → outils d'animation, de suivi et de gestion opérationnels: équipe dirigeante compétente, animation socioculturelle, projet d'établissement de qualité, conventions de partenariat.	
hospitalière ;	→ construction du LETFP; → installation et fonctionnalité des équipements et du mobilier; → recrutement et formation des enseignants; → mise à disposition de programmes de formation de qualité; → conception et mise en place d'outils d'animation, de suivi et de gestion.	
	Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès	

	1. Amélioration de l'ETFP:  - évolution du nombre d'élèves/apprenants formés par le CIFOP;  - diversification de l'offre de formation;  2. Participation au développement socioéconomique de la zone de Mboro, plus largement du Sénégal:  - taux et qualité d'intégration socioéconomique des sortants du LETFP,  - évolution des capacités de production et du profil économique de la région de Mboro;  3. Amélioration des conditions de vie des habitants de Mboro sur mer, en particulier des femmes et des enfants: accès à l'eau potable, allègement des travaux des femmes et disponibilité pour d'autres tâches, participation des femmes aux instances de décision (ASUFOR), diminution des maladies liées à l'eau.	Amélioration de l'ETFP:     → Niveau national:     - Participation aux composantes du PDEF (accès, qualité, gestion)     - Capitalisation et valorisation de l'expérience du projet SEN/018     → Niveau régional et local     - Participation aux composantes du PRDE
élèves sortants; - adéquation technologique entre formation et entreprises bénéficiaires;  > fonctionnalité, qualité de formation et degré d'autonomie du LETFP - niveau technique et pédagogique de la formation; - qualité et degré de la gestion administrative et financière; - capacité d'adaptation pédagogique et technologique à l'évolution du tissu socio-	→ amélioration des activités de formation du CIFOP - meilleure fonctionnalité des équipements de formation; - augmentation des capacités de formation; - amélioration des conditions d'étude et de travail des élèves et apprenants; -> amélioration de l'AEP dans la zone de Mboro - le village de Mboro - le village de du de qualité, en quantité suffisante (minimum de 35 litres par jour); - un système de gestion autonome du réseau	autonome et durable.  > adéquation de la formation aux attentes des élèves - taux de remplissage, demandes d'inscription non satisfaites et de réorientation; - degré de satisfaction des élèves (contenus et qualité); - facilité d'accès des élèves aux
	→ ligne de moyenne tension réalisée; → puissance électrique adéquate de la moyenne tension; → nombre de bâtiments connectés au réseau; → conformité du réseau aux besoins électriques de chaque bâtiment; → CIFOP et Mboro sur mer approvisionnés en eau potable, en quantité suffisante.	<ul> <li>→ nombre des programmes nouveaux et revus</li> <li>→ qualité des programmes par rapport aux besoins de formation (élèves et environnement socio- économique)</li> <li>→ quantité et qualité des formations de formateurs</li> </ul>
	→ connexion du CIFOP au réseau moyenne tension de la SENELEC; → réhabilitation et complément du réseau électrique interne du CIFOP; → approvisionnement du CIFOP en eau.	<ul> <li>→ mise à disposition de programmes de formation adaptée aux besoins d'insertion des femmes dans la vie active</li> <li>→ amélioration du niveau pédagogique des formateurs</li> <li>→ disponibilité des</li> </ul>
	SEN/017 Approvisionnement du CIFOP de Mboro en eau et électricité	SEN/018 Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint Louis et de Matam

(accès, qualité, gestion)  - Qualité des relations et du maillage de l'ETFP  2. Participation au développement socio- économique des régions de Saint-Louis et de Matam  - nombre de structures économiques viables et durables constituées;  - nombre de sortantes disposant d'un emploi rémunérateur et durable;  - taux de remboursement du crédit accordé  - taux de remboursement du crédit accordé	1. Amélioration de la couverture vaccinale  - taux de couverture vaccinale par district  - taux de couverture vaccinale par région  2. Réduction du taux de mortalité infantilo-juvénile et maternelle
emplois correspondant à la formation du CETF  > adéquation de la formation par rapport à la demande du tissu économique  - degré de satisfaction des professionnels par rapport au CETF (partenariat, qualité des stagiaires, formation continue, etc) et aux qualifications des élèves sortantes  - adéquation technologique entre formation et entreprises bénéficiaires  > fonctionnalité, qualité de formation et degré d'autonomie des CETF  - niveau technique et pédagogique de la formation  - qualité et degré de la gestion administrative et financière  - capacité d'adaptation pédagogique et technologique à l'évolution du tissu socio- économique	ité de la chaîne ls les 11 régions e de besoin s chaque district ux équipements et ance ; ctionnement de la id après 1 an, 2
→ nombre de formateurs formés ou recyclés → bâtiments construits dans les délais, suivant les normes de qualité en vigueur → équipements adéquats installés dans les délais	<ul> <li>→ 12 congélateurs à briquettes installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 63 congélateurs/réfrigérateurs de 169 litres installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 500 réfrigérateurs de 60 litres installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 1 régulateur de tension installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 53 kits d'outillage installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 53 kits d'outillage installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 54 kits d'outillage installés et en état de fonctionnement;</li> <li>→ 4 nombre de responsables formés;</li> <li>→ qualité de la formation en</li> </ul>
infrastructures en bâtiments  mise en service des nouveaux équipements  mise en place d'un système de suivi des sortantes	→ equipement en matériel de la chaîne de froid conforme aux normes de 11 régions médicales, 52 postes de santé et 500 postes de santé ; → formation à la maintenance préventive et curative des équipements de 52 responsables de la chaîne du froid
	Chaîne du froid Programme élargi de vaccination

PADMIR	→ réalisation d'une átude			
sous-projet en	ECOLOC <sup>3</sup> et connaissance		Renforcement de la	Amóliozotica d.
appui à la	du complexe local		gouvernance locale	Derformances do l'économie
gouvernance		adapté au milieu mis sur piod	→ adéquation des outils	département de Kéhémer
ecolonidae locale	See all	→ stratégie et plan d'action de	Organisationnels et stratégiques	- Evolution du produit local hart : 30 o
	→ creation d'un organisme	développement local adanté au	au milleu;	milliards de fcfa (2001):
	de developpement	milieu élaborés;	ressources himaing land	- Evolution du produit local brut par habitant ·
	→ planification	→ des personnes bénévoles et	nar rannort aux tochairme	155.000 fcfa (340.000 fcfa de movenne au
	dévelonsement écos.		dévelonnement local :	Senegal);
	local :	-		- Evolution de l'écart rural (75,6% pop, 51,9%
	→ formation de personnes	entreprises construit et fonctionnel ;	-	rLb) / urbain (24,4 % pop, 38,2% PLB);
	bénévoles et	→ 10 entreprises créées ;	-	- Evolution du profil économique sectoriel :
	professionnelles ·	Thise en œuvre documentée,	entre collectivités locales et	primaire (36%), secondaire (27%), tertiaire
	> création d'un incubateur	capitalisee et valorisée.	opérateurs économiques)	- Evolution doc contact.
	d'entreprises ;		→ niveau de conformité des	locale : écuiromes capacites de l'économie
	→ mise en place d'un fonds		infrastructures et entreprises	investissements of a
	de services techniques et		aux normes, codes et	carascinells, etc
	d'équipements pour le		règlements.	
	développement de		Promotion du développement	
	l'entrepreneuriat local :		économique local	
	→ suivi de la mise en œuvre		→ quantité, durabilité et profil	
			des entreprises créées ;	
			→ nombre, type et durabilité du	
PROHIMO	→ formation et	→ X cadrae formós at a	nombre d'emplois créés;	
Projet HIMO	sensibilisation à la méthode	di METT MARTI	acité	Amélioration des conditi
d'appui aux	HIMO des cadres des	V Cadres tochairment	les du	en zone rural
programmes de	Ministères techniques :	Strictures d'again families des	pistes rurales -	- nombre de kilomètros de mistre
pistes rurales et	→ renforcement des	X Cadron appul Tormes;		réalisées et entratames :
assainissement	capacités des structures	des PME formés.		- Draficabilité des pietes manier de la constant de
urbain	d'appui aux collectivités	→ X membras doc ground		Suivant les saisons ·
	rurales (ONG, bureau	jeunes formés sur le tac :		- évolution du nombre de toppes de
	d'études, consultants);	→ X formateurs locally formés.		production évacuées ;
	→ rentorcement des	→ X élus et agents de CR formés :	100	Promotion de l'emploi et des PME du BTP
	drollnements do in	-	(en collaboration accompanies  -	nombre de jours de travail et taux de main
	BTP:	ation		d œuvre (par rapport à la méthode Haute
	→ formation de formateurs	No color		nitelisite d'Equipement);
	locaux;	services a impact disponibles.	saison;	nombre et type de PMF cráées
			→ Vitesse moyenne de	renforcées.
3				

Méthodologie expérimentée dans le cadre du Programme de relance des économies locales en Afrique de l'Ouest, initiative conjointe du Club du Sahel et du Programme de Développement Municipale.
 Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

	Participation à la résorption du gap numérique entre centres et périphéries - nombre d'utilisateurs par an, - évolution des cybercafés communautaires mis en place,      Création d'emplois en milieu rural et péri-urbain - nombre d'emplois durables créés.
référence praticable;  > avis des usagers;  Prise en compte de la méthode HIMO dans les projets d'infrastructures  > base de données sur la méthode HIMO disponible et partagé entre acteurs;  > degré de prise en compte de la méthode HIMO dans la réalisation d'infrastructures.	Mise en place de XX cybercafés communautaires dans des zones urbaines ou rurales périphériques  > nombre de cybercafés communautaires fonctionnels et rentables après 1 an d'activité
	<ul> <li>→ X unités informatiques sont assemblées et fonctionnelles,</li> <li>→ X unités informatiques</li> <li>constituant X réseaux sont installées et fonctionnelles au niveau de chaque site des organisations bénéficiaires,</li> <li>→ X sessions de formations tenue,</li> <li>→ X personnes formées à l'utilisation des NTIC et à la gestion d'un cybercafé communautaire,</li> <li>→ service technique assuré sur une période de six mois pour X structures.</li> </ul>
→ formation des élus et agents de communautés rurales à la gestion et à l'entretien des infrastructures; → constitution de fonds locaux d'entretien et budgétisation de la participation communale; → réalisation d'études d'évaluation et d'impact sur les projets HIMO; → réalisation d'études d'études d'évaluation d'études d'évaluation d'études d'évaluation d'études d'impact des projets d'appui aux PME.	→ réception, assemblage et contrôle des composants informatiques; → installation en réseau des ordinateurs au niveau de chaque site des organisations bénéficiaires; → organisation de séminaires de formation pour certaines structures; → suivi technique sur une période de six mois pour certaines structures; certaines structures.
	Recycl.net

# TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 5 : domaines d'intervention)

<sup>1</sup> Dans le district sanitaire de Saint-Louis par exemple, paludisme représente 35 % des consultations. Suivent ensuite par ordre d'importance les maladies diarrhéiques, les parasitoses intestinales, les dermatoses (galle, candidose), les infections respiratoires aiguës.

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

09/04/2004

	particulièrement en direction des femmes (alpha, sante, AGR); rechercher des synergies avec d'autres interventions internes (SENOTO, PADMIR, PROHIMO par exemple) ou externes (PNIR); poursuivre à moire et long terme l'appui à l'hydraulique villageoise dans les zones de concentration (une priorité pourrait être la zone de Mboro, où l'AEP est faible).	
activités de planification d'accession d'accession de la constitution de la constitucion de la constitution	semble de run rayon vivages as se sono des met e 3.000 eté e 3.000 eté e auctions pe adaptés pe adaptés pe adaptés pe adaptés pe adaptés pe adaptés points aines coints ation, at les conseil rural ation, gestion yers les nautés à conseil ritosité la ance dalité me de la	gestion de forage – REGEFOR).
	Hydraulique villageoise dans la région de Louga	.eb

SEN/014 Centre Hospitalier Abass Ndao phase II SEN/016 Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès	Santé Enseignement technique et formation professionnelle	rielle er orités  on de nu de mis té mis vur une de gents rincipe gents tés  alans  6:	5	-conduite d'un exercice ECOLOC: meilleure prise en compte de l'interactivité entre le LETFP et l'économie de la région de Thiès, soit dans le cadre du projet SEN/016, soit en parallèle; - appui spécifique de la Cooplux à un partenariat entre la commune de Thiès et Enda tiers-monde pour un dialogue politique sur la problématique des rapports ville – campagne autour de Thiès.
		lières ution de e et	volonté politique d'ouvrir Thiès vers la petite côte (Mbour) et la grande côte (Tivaouane).	
		sous-regionale : dimension sous- régionale du LETFP dans la détermination des filières (dominante du secteur primaire en Afrique de l'Ouest),		

	- synergie et partage d'expériences avec les autres projets du sous- secteur de l'ETFP (SEN/016 et SEN/018);	
	- reconnaissance de l'Etat nécessaire pour que le CIFOP renforce son autonomie tout en gardant son caractère social ; - intérêt pour une démarche du type « Richard-Toll » dans la gestion communautaire des ordures à Mboro ;	
mécanismes de « surveillance » des programmes;  - maintien des enseignants sur place: formation de formateurs articuler à des stratégies pour les motiver à rester durablement au LETFP – accès à la propriété foncière proposée;  - offre de formation aussi diversifiée que possible et couvrant un maximum de besoins – soit des utilisateurs de main d'œuvre, soit des utilisateurs de main développement de modules de formation continue des jeunes et des adultes.  - dispositif de pilotage et de gestion innovant:  personnel de direction choisi à partir d'autres critères que ceux de la fonction publique, recrutement et formation avant autonome du LETFP, fonctionnement autonome du LETFP (question du statut	Pautorisée par l'Etat  Jours pas l'objet d'une  libuer à l'intégration  lile des jeunes;  tion dans les secteurs  aire (menuiserie,  ronnerie, agriculture,  ation : modèle  rections : production et  sation : modèle  rections : production et  rections : production et  sation : modèle  rections : production et  rections : production des  y formation en  es pour l'insertion des  y acteurs locaux  principes de la  d'ETFP (et pourtant	ourg – avril 2004
	- Enseignement technique et formation professionnelle - Accès à l'eau j	Sénégal / Luxemt
	Approvisionnement du CIFOP de Mboro en eau et électricité	Kevue a mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

		invol8: - risque de gap avec les autres CRETF/CETF du Sénégal; setion  partage des acquis du projet SEN/018 avec les autres structures du même type: participation aux sessions de formation, démultiplication de la formation en entreprenariat (GERME/BIT)  - rapprochement entre les centres de formation et les ateliers artisanaux: renforcement du potentiel pédagogique, scientifique et technique des maîtres-artisans et de leurs apprentis; formation en alternance et 3ºme année d'« incubation » ou d'« adaptation » au monde du travail pour les apprenantes du CETF.
en.		extension aux départements de la région Matam → posant la question plus générale de la prise en compte dans le cadre du PIC de cette région, particulièrement défavorisée, anciennement rattachée à celle de soint-Louis ces saint-Louis
pas de reconnaissance !)  - Dans le sous-secteur de l'hydraulique villageoise, même approche que les projete SEN/041 & CEN/041	- Participation direct	Régionaux de Développement de l'Education des région de Saint-Louis et de Matam, composantes géographiques du Programme Décennal de l'Education et de la Formation – PDEF.  - Accès : augmentation des capacités d'accueil → 650 apprenant(e)s par cycle (Saint-Louis : 250, Podor : 100, Dagana : 150, Matam : 150) ; recrutement de 36 formateurs professionnels et affectation complémentaire de 6 vacataires (soit un triplement des enseignants);  - Qualité : diversification du type et des contenus des formations, et de la formation de formateurs nécessaire à cette diversification ;  - Gestion : reconfiguration du personnel², changement du mode de recrutement (concours et tests pour certains types de formation)³, réglementation et outils pour une meilleure gestion administrative et pédagogique, mise en place de cadres de concertation avec les autorités, partenaires et acteurs sociaux.  Amorce d'une réforme concrète et profonde du système des CRETF et CETF (filières porteuses, diversification de l'offre et des publics, volonté d'une insertion socio-professionnelle réelle) → Changement de nom possible :
	Formation	elle control of the c
	SEN/018	Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint Louis et de Matam

<sup>2</sup> La directrice du Centre est accompagnée par une équipe interne composé d'un(e) chef des travaux, d'un(e) responsable du suivi de l'insertion, d'un(e) gestionnaire. <sup>3</sup> l'orientation des élèves du cycle élémentaire ou secondaire pourrait également être facilité par le renforcement du Centre Régional d'Orientation Scolaire et

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

Capitalisation au investing of the programme Early of Vaccination au investing for the periodic plant of the programme Early of Vaccination au investing that of the programme Early of Vaccination au investigation au conjectific search of the Vaccination au investigation au conjectific search of the Vaccination au investigation are defined to the profit of the programme explored for some feet of the profit of the programme explored for the profit of the profi	Firstenble du système (évaluation, antifora)			✓ Question de l'articulation à		
matière de santé matière de santé matière de santé matière de santé mobilisation sénégalo- nordalité infanto-juvénile, la coopération sénégalo- norda de Acéveloppement aux de la reproduction et la maintenin une maintenin une maintenin une maintenin une maintenance, let SEN/020 : question maintenance, let de froid aux pues et sanitaires du poussière, loche se limitant à atructures de santé en aux ques et sanitaire en complémentaire dans le sous-secteur port aux objectifs RP: renforcer les outien en milieur urual, lisation sociale, etc).  JMIR non sectorielle veloppement local de let : let approfondir la la ficulièrement dans le adance les PME dans let approfondir la la ficulièrement dans le accialie de ronforcement den complémentaire des conplémentaire dans le let approfondir la la ficulièrement dans le	matière de santé matière de santé matière de santé mue des principales éduire de manière d'en matière mortalité infanto-juvénile, d'an appui a région de Thiès, mortalité infanto-juvénile, d'an appui arégion de Thiès, mobilisation sociale, logistique) arégion de reproduction et la maintenance, logistique) arégion de Thiès, mobilisation sociale, logistique) arégion de santé en la fall a maintenance de autres dimensions logisticule, logistique)  le servicion et la maintenance de autres dimensions logistique le santé en la reproduction et la maintenance de autres dimensions logistique le santé en la reproduction et la la maintenance de autres dimensions le satures dimensions le santé en la le			l'ensemble du système (évaluation, capitalisation, valorisation au niveau		
- possibilité d'un appui dans les régions de compte l'ensemble des composantes du PEV dans les régions de concentration de l'ensemble des composantes du PEV de mesure maternelle.  a région de Thiès, and de développement sur le antériellement sur le sous pour les différents (vier le de froid aux ques et sanitaires du poussière, le la maintenance de l'autres dimensions (veloppement local de l'ETFP)  Naurait pu être on du personnel, al la maintenance de l'autres dimensions (veloppement local de l'ETFP)  Naurait pu être on de l'ETFP  Naurait pu être on milieu rural, de l'ETFP  Saurait provoincir la la maintenance de l'autres dimensions (veloppement local de l'ETFP)  Naurait pur les Aurait pu être on milieu rural, de l'ETFP	article de santé matière de santé mor des principales d'une de manière norde mesure maternelle.  a région de Thiès, mortalité infanto-juvénile, l'acopération sénégalo- luxembourgeoise (renforcement de compétences, maintenance, esseniteillement sur le ant et fixant deux esseniteillement sur le ant et fixant deux de la reproduction et la maintenir une  "EV, en particulier celui maintenance, est es mittent à structures de santé en coche se limitant à structures de santé en complémentaire dans le sous-secteur de l'e;  Avi aurait pu étre son du personnel, lisation sociale, etc)  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Prossibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Prossibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Produire em milieu rural, agencies papare les PME dans le approfondir la riculièrement dans le	0.	Santé			1
reduire de manière de mortalité infanto-juvénile, la coopération sénégalo- ar région de Thiès, andre mesure matemelle. L'acupétences, maintenance, essentiellement sur le sasentiellement sur le santéent le fixant deux bjectifs du plan maintenance de santéen en coche se limitant à structures de santé en ta la maintenance de l'action sociale, etc)  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  - Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  - Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  - Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  - Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP	deduire de manière de mortalité infanto-juvénile, la coopération sénégalo-luxensure matemelle a région de Thiès, andre mesure matemelle a région de Thiès, andre mesure matemelle a coopération sénégalo-luxende de compétences, maintenance, essentiellement sur le sant et fixant deux de la reproduction et la lux objectifs du plan te fixant deux de la reproduction et la lux objectifs du plan maintenance de santée en coche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de structures de santée en coche se limitant à structures de santée en tà la maintenance de structures de santée en complémentaire dans le sous-secteur de lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Possibilité d'un appui aux de l'ETFP	du rrold mme élargi de	Programme Elary de Vaccination		- possibilité d'un appui complémentaire prenant en compte	Nécessité d'un suivi-évaluation
a région de Thiès, and de développement sur le compétences, maintenance, essentiellement sur le saret fixant deux de de la reproduction et la maintenir une "% pour les différents "V; jet SEN/020 : question maintenir une "% pour les différents "V; jet SEN/020 : question maintenir une "% pour les différents "V; jet SEN/020 : question maintenir une "% pour les différents du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poursière, l'ériel de froid aux ques et sanitaires du poursière, l'ériel de froid aux ques et ampirence de l'ETFP de l	a région de Thiès, maintenance, essentiellement sur le santiellement sur le santiellement sur le santiellement sur le sant et fixant deux é de la reproduction et la ux objectifs du plan maintenir une % pour les différents // jet SEN/020 : question mainteniance, étriel de froid aux ques et sanitaires du poussière, les la maintenance de surtres dimensions s' auritres dimensions s' auritre de l'ETFP  Possibilité d'un appui complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans le triculièrement dans le l'actions de l'ETFP			stratégies pour réduire de manière substantielle la mortalité infanto-juvénile	dans les régions de concentration de	maintenance du matériel mis à disposition dans le cadre du projet
by the second state of the second sec	mobilisation sociale, logistique) ant et fixant deux essentiellement sur le ant et fixant deux essentiellement sur le ant et fixant deux essentiellement sur le ant et fixant deux EV, en particulier celui maintenir une % pour les différents V; iet SEN/020: question maintenance maintenance de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions V aurait pu être on de presonnel, lisation sociale, logistique)  MIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP sectorielle et approfondir la riticulièrement dans le			et dans une moindre mesure maternelle.  > exemple de la région de Thiès	luxembourgeoise (renforcement de	SEN/020
and et fixant deux  § de la reproduction et la  ux objectifs du plan  waintenir une  % pour les différents  V ;  jet SEN/020 : question  maintenance,  waintenance,  fériel de froid aux  ues et sanitaires du  poussière,  roche se limitant à  structures de santé en  t à la maintenance de  autres dimensions  V aurait pu être  non du personnel,  lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle  veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur  de l'ETFP  gaprofondir la  riculièrement dans le	ant et fixant deux de la reproduction et la ux objectifs du <b>plan</b> "EV, en particulier celui maintenir une % pour les différents V; jet SEN/020 : question maintenance, ériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, forche se limitant à structures de santé en structures de santé en da la maintenance de autres dimensions structures de santé en da la maintenance de autres dimensions structures de santé en da la maintenance de autres dimensions eveloppement local de l'extre de l'ETFP  OMIR non sectorielle veloppement local de l'ETFP  oveloppement local de l'ETFP  outien en milieu rural, agner les PME dans et approfondir la riticulièrement dans le			programme régional de développement sanitaire portant essentiallement	mobilisation sociale, logistique)	
ux objectifs du <b>plan</b> "EV, en particulier celui maintenir une % pour les différents V;  jet SEN/020 : question maintenance, éériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions I autres dimensions V aurait pu être on du personnel, lisation sociale, etc)  DMIR non sectorielle veloppement local de l'ETFP poort aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans ticulièrement dans le	ux objectifs du plan maintenir une % pour les différents maintenance de aux poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions % V aurait pu être on du personnel, lisation sociale, etc)  DMIR non sectorielle veloppement local de le ; de l'ETFP port aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans t et approfondir la riculièrement dans le			couple mère-enfant et fixant deux		
ux objectifs du <b>plan</b> "EV, en particulier celui maintenir une % pour les différents V; jet SEN/020 : question maintenance, fériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, fériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, feriel de froid aux ques et sanitaires du poussière, feriel de froid aux ques et sanitaires du poussière, forche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres de maintenance de autres de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures de santé en tà la maintenance de autres de maintenance de autres de santé en tà la maintenance de autres de santé en ta la maintenance de autres de sons-secteur de l'ETFP	ux objectifs du plan naintenir une % pour les différents //; jet SEN/020 : question maintenance, fériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions V aurait pu être non du personnel, lisation sociale, etc)  JIMIR non sectorielle veloppement local de lisation sociale, etc)  AMIR non sectorielle veloppement local de lie ; de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans set approfondir la riticulièrement dans le			Vaccination,		
"We particulier celui maintenir une % pour les différents % pour les différents % pour les différents direction maintenance, tériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, troche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures dimensions et à la maintenance de autres dimensions et à la maintenance de autres dimensions et à la maintenance de la maintenance de la lisation sociale, etc).  JOMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans et approfondir la riculièrement dans le	"We particulier celui maintenir une % pour les différents % pour les différents % pour les différents % pour les différents du poussière, freche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions structures dimensions sur du personnel, lisation sociale, etc).  JMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP outien en milieu rural, agner les PME dans set approfondir la riticulièrement dans le			⇒ participation aux objectifs du plan		
% pour les différents V; Jet SEN/020 : question maintenance, tériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions It à	% pour les différents V; jet SEN/020 : question maintenance, tériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, troche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions de l'ETFP  DMIR non sectorielle veloppement local de le ; de l'ETFP  de l'ETFP  adort eu milieu rural, de l'ETFP  de l'ETFP  adort eu milieu rural, de l'ETFP  de l'ETFP  adort eu milieu rural, de l'ETFP  de l'ETFP  de l'ETFP  de l'ETFP  adort eu mappui de l'ETFP			d'atteindre et de maintenir une		
V;  Jet SEN/020: question maintenance, fériel de froid aux lues et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions V aurait pu être on du personnel, lisation sociale, etc). DMIR non sectorielle veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP agner les PME dans et approfondir la riculièrement dans le	Jet SEN/020 : question maintenance, fériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions sur du personnel, autres dimensions el port aux objectifs lisation sociale, etc).  JMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans et approfondir la riiculièrement dans le			couverture de 80 % pour les différents		
maintenance, fériel de froid aux ques et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions sultres dimensions du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Poot aux objectifs de l'ETFP  Outien en milieu rural, agner les PME dans le ticulièrement dans le riticulièrement dans le	maintenance, fériel de froid aux lues et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions l'autres dimensions et al maintenance de l'autres dimensions et les port aux objectifs lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les poutien en milieu rural, agner les PME dans le rticulièrement dans le rticulièrement dans le			anti-genes du PEV ;  → limites du projet orazione		
tériel de froid aux lues et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de autres dimensions l'autres di	tériel de froid aux lues et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de l'autres dimensions t al l'autres l'autres dimensions t al l'autres de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans t et approfondir la rticulièrement dans le			des stratégies de maintenance		
lues et sanitaires du poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions sur du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle veloppement local de le ; de l'ETFP  Poort aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans le riculièrement dans le riculièrement dans le	poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions sur du personnel, lisation sociale, etc)  Addition appui de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP agner les PME dans structures de santé en de l'ETFP			adaptation du matériel de froid aux		
poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions l'autres dim	poussière, roche se limitant à structures de santé en t à la maintenance de autres dimensions l'autres dim			conditions climatiques et sanitaires du		
roche se limitant à structures de santé en tà la maintenance de santé en tà la maintenance de sautres dimensions  Vaurait pu être on du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Pport aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans le ticulièrement dans le riticulièrement dans le	structures de santé en tà la maintenance de santé en tà la maintenance de autres dimensions sur du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le			Senegal (chaleur, poussière,		
tà la maintenance de l'autres dimensions  V aurait pu être  no du personnel, lisation sociale, etc).  MIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Poort aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la riculièrement dans le	tà la maintenance de l'autres dimensions  V aurait pu être an du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  port aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans le ticulièrement dans le riiculièrement dans le			l'équipement des structures de conté		
autres dimensions  'autres dimensions  'V aurait pu être  on du personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle veloppement local de ile;  port aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans et approfondir la riculièrement dans le	agner les PME dans le triculièrement dans le futes partes dimensions autres dimensions autres dimensions (a l'arrange de l'ETFP) autres dimensions di et approfondir la riculièrement dans le			matériel de froid et à la maintenance de		
SV aurait pu être  and u personnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle veloppement local de ile; veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  aport aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans t et approfondir la riculièrement dans le	SV aurait pu être and upersonnel, lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle veloppement local de ille; veloppement dans le sous-secteur de l'ETFP de l'ETFP de l'ETFP agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le			cet équipement. D'autres dimensions		
isation sociale, etc).  DMIR non sectorielle veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Pport aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans et approfondir la riculièrement dans le	lisation sociale, etc).  DMIR non sectorielle complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  Pport aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le			plus « soft » du PEV aurait pu être		
DMIR non sectorielle veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur le ; de l'ETFP de l'er ; port aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la riculièrement dans le	DMIR non sectorielle veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur de l'ETFP  port aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le			stratégies de mobilisation sociale etc.		
veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur le ; port aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la riculièrement dans le	veloppement local de complémentaire dans le sous-secteur le ; port aux objectifs  RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le	et en appui à	Developpement économique local		Possibilité d'un annui	
port aux objectifs RP: renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans t et approfondir la rticulièrement dans le	de l'ETFP Sport aux objectifs RP : renforcer les outien en milieu rural, agner les PME dans t et approfondir la rticulièrement dans le	nance	Décentralisation et	ppement local de	omplémentaire dans le sous-secteur	Etude ECOLOC pouvant être utilisée
outien en milieu rural, agner les PME dans tet approfondir la rticulièrement dans le	outien en milieu rural, agner les PME dans t et approfondir la rticulièrement dans le	2000	gouvernance		ererp	particulièrement ceux d'ETFP
appuyer et accompagner les PME dans leur développement et approfondir la décentralisation (particulièrement dans le	appuyer et accompagner les PME dans leur développement et approfondir la décentralisation (particulièrement dans le <i>Parcours du PIC Sénégal / Luxemboura – avril 2004</i>		locale	infrastructures de soutien en milien niral		(919/1919)
décentralisation (particulièrement dans le	décentralisation (particulièrement dans le <b>-parcours du PIC Sénégal / Luxemboura – avril 2004</b>			appuyer et accompagner les PME dans leur dévelonnement et annocement		,
	i-parcours du PIC Sénégal / Luxemboura – avril 2004			décentralisation (particulièrement dans le		

		domaine des finances locales prenant en compte la fiscalité locale et les transfert de l'Etat vers les collectivités locales).		
PROHIMO Projet HIMO d'appui aux routières programmes de pistes Emploi aux routières et assainissement urbain	Infrastructures routières Emploi	ф. ш	- Champs d'application intéressant : - Dimension démonstrative à développer, expérimentation facilité d'entretien) - Etude sur la voirie urbaine réalisée par le MET dans le cadre du l'appropriation par le gouvern sénégal pour un programme spécial de voirie urbaine (127 milliards de voirie urbaine) - Etude sur la voirie urbaine réalisée par le MET dans le cadre du l'appropriation par le gouvern sénégal pour un programme spécial (127 milliards de voirie urbaine du viriliards de voirie urbaine du FED pour une partie des crédits disponibles pour la réalisation d'investissements, à titre dén dans les secteurs des infrastiures du prise en compte par ce problématique - Non prise en compte par ce PTF de la méthode HIMO da réalisation d'infrastructures (rôle possible de lobbying du Luxembourg ; - Articulation possible avec la	- Dimension démonstrative à développer, expérimentation devant être modélisée → élaboration d'indicateurs pour le lobbying et l'appropriation par le gouvernement sénégalais. Demande du Ministère de l'Equipement et des Transport pour utiliser une partie des crédits disponibles pour la réalisation d'investissements, à titre démonstratif, dans les secteurs des infrastructures urbaines et rurales qui ont un fort impact sur la pauvreté - Non prise en compte par certains PTF de la méthode HIMO dans la réalisation d'infrastructures (CE, BM) : rôle possible de lobbying du Luxembourg;
Recycl.net	NTIC Formation	- contribution au développement des services des NTIC et à la formation dans ce domaine ; - contribution à la réduction de la fracture numérique entre Nord et Sud, centres et périphéries		- Question de la pertinence de ce type d'approche (matériel recyclé peu adapté, technologie à deux vitesses, traitement environnemental, etc)

<sup>4</sup> Approche : appui budgétaire, AGETIP, renforcement des intervenants (formation professionnelle et physique des tailleurs, et des capacités de production des entreprises dans le taillage de pierre), sensibilisation des élus

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004

## TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 6 : thèmes transversaux)

nefold as a suit	Genre	Environnement	Bonne gouv, citoyenneté, démocratie locale,	Transfert de savoir-faire
Sen/010 Santé dans la région de Saint- Louis	Participation effective des femmes aux Unités de Gestion des Ordures Ménagères (voir le documentaire « la charrette de Fatou ») Faible prise en compte des problèmes sanitaires spécifiques aux femmes.	Prise en compte des interactions environnement-santé: aménagement du cadre de vie et sensibilisation → changements comportementaux et environnementaux durables. Certaines dimensions de l'environnement auraient pu être davantage prises en compte: accès à l'eau potable, assainissement liquide.	décentralisation  > Expériences dans la commune de Richard-Toll (latrinisation et assainissement): modèles en matière de démocratie locale et de citoyenneté  > émergence d'une société civile forte, prenant en main de manière responsable son environnement  > Autonomisation et une professionnalisation du système de gestion des ordures ménagères, fonctionnel sans appui financier	Extension du système de gestion des ordures ménagères, sans intervention extérieure, grâce à une formation par les pairs, des premiers intervenants (ramasseurs, relais, leaders associatifs) aux nouveaux concernés
SEN/011 Hydraulique villageoise dans le département de Tivaouane SEN/012 Hydraulique villageoise dans la région de Louga	- Impact direct et significatif sur les conditions de vie des femmes rurales : témoignages des femmes de Bégal et de Kër Mbaye Sall Premier effet : les femmes ont enfin le temps de s'occuper d'elle même, de leur foyer  - Comment valoriser le temps dégagé pour initier et développer d'autres activités sociales et/ou économiques?  - Participation à la gestion des forages effective mais minoritaire : exemple du comité de gestion de Kër Mbaye Sall - 2 femmes (vice-présidente et trésorière) sur 9 membres. Autre question est la qualité de leur participation : intégrer cette	- Mise en œuvre d'une  composante  « assainissement » : prise en charge des effets environnementaux négatifs de l'AEP.  - Pas de prise en compte d'une des stratégies du DSRP (p.32, § 156) : promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de la motorisation des ouvrages	- Appui des communautés rurales dans leurs efforts d'organisation et de gestion autonome de leur accès à l'eau potable → exemples de bonne gouvernance locale, de démocratie à la base et de créativité sociale / à capitaliser et à valoriser ; - Bonnes pratiques liées à la gestion locale et communautaire des forages : bonne maîtrise par les ASUFOR de leur rôle et des outils de gestion ; renforcement des liens sociaux, création d'espace inter-villageois, prévention ou le règlement des conflits dans cet espace, et développement d'activités à partir du fonds « eau » utiles à la communauté inter-villageoise ; → Pour être vraiment durables, il est important que ces dynamiques	- Formation des ASUFOR et développement de relation et d'apprentissage mutuel entre ASUFOR; - Formation à la réalisation d'ouvrages d'assainissement des maçons locaux

	9		quelques notabilités. Un indicateur à suivre sera le renouvellement des instances	
Centre Hospitalier Abass Ndao phase		Mise en place d'un système d'hygiène et d'assainissement avec pour objectif une amélioration du cadre de vie du CHAN	- Gestion du CHAN sous la tutelle d'une collectivité locale (Mairie de Dakar) : défi de montrer l'intérêt d'une telle modalité ; - Mise en œuvre effective de la réforme hospitalière : implication des usagers dans l'instance de décision (Conseil d'administration)	Principe d'une assistance technique de longue durée, favorisant le transfert de savoirfaire dans les domaines nouveaux ou inconnus des acteurs locaux: - conséquences juridiques, financières, organisationnelles et stratégiques d'un statut d'établissement public doté d'une personnalité juridique propre; - passage d'une pratique administrée des tarifs de soins à une pratique économique et gestionnaire, la mission de service public ouvert à tous imposant des contraintes et des limites au gestionnaire et aux personnels; - comportement des professionnels de santé à l'égard des patients, dans une relation non seulement d'usagers mais de clientèle sensible à un rapport qualité-prix des prestations; - diffusion de principes d'évaluation d'abord quantitative puis qualitative
SEN/016 Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès	- Egalité d'accès aux formations entre garçons et filles → approche du CIFOP pouvant être partagée - Campagne d'information et de sensibilisation auprès des entreprises pour un recrutement des filles	- Concours architectural tenant compte de certains critères environnementaux (comme le choix des matériaux) Filière spécifique de formation dans le domaine de l'environnement	- Implication effective des acteurs et partenaires locaux;  - Gestion concertée des répercussions foncières;  - Elaboration d'accord de partenariat avec les entreprises et organisations professionnelles	auprès du personnel médical.  - Formation de formateurs (technologique et pédagogique) adaptée aux orientations du LETFP;  - Formation de l'équipe de direction et du personnel administratif;  - Collaboration avec les établissements du même type au
SEN/01/ Approvisionnement du CIFOP de Mboro en eau et électricité	<ul> <li>Accès des filles aux métiers réservés habituellement aux hommes (menuiserie, mécanique, etc): principe de discrimination</li> </ul>	- Action environnementale à l'origine du CIFOP : restauration / sauvegarde de la forêt classée de Mboro.	- Communication interne et valorisation du travail des apprenants (commercialisation de leurs productions, participation à	- Transfert de savoir-faire : 1 <sup>ere</sup> - Transfert de savoir-faire : 1 <sup>ere</sup> préoccupation se réalisant tous azimuts : vers les apprenants, les

	positive (1/3 de filles);	- Expertise environnementals à		
	concernant les métiers « féminins » (couture, coiffure)		des expositions artisanales, journées portes ouvertes); - Rôle du surveillant général comme interface entre les apprenants et les responsables du centre : désamorçage des conflits possibles; - organisation des élèves / apprenants en foyer et délégués; - assemblée générale, regroupant apprenants et responsables, organisée en début d'année	environnantes, les autorités, les entreprises et les associations locales; - Diversité de compétences (internes comme externes) dans le cadre des formations proposées Echanges pédagogiques et technologiques avec certaines structures de formation de Luxembourg.
SEN/018 Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint Louis et de Matam	- amélioration de l'image des CRETF/CETF, appelées le plus souvent « école <i>mbindaan</i> », et affirmation d'un autre statut social pour les femmes → rôle ne se limitant plus à celui de « bonne épouse », occupée exclusivement au ménage ; - défiminisation des CRETF/CETF en ouvrant ces centres aux publics masculins.	- composante « environnement » prévue dans les programmes de formation des 4 centres concernés par le projet SEN/018	- établissement de cadres de concertation : définition du rôle de chacun et de l'articulation entre ces entités; - mobilisation sociale en décalage par rapport à l'évolution des capacités et des activités des CRETF/CETF → risque de décalage et de démobilisation - question de la motivation, de l'intéressement des membres de ces instances de concertation	- Transfert de savoir-faire possible et souhaitable, sur des aspects qualitatifs tel que la formation GERME /BIT (articulation possible avec le Ministère des PME/PMI) - Transfert de savoir-faire envisageable entre les ateliers artisanaux (pratique) et les centres de formation (théorie, pédagogie)
du froid nme élargi ination	masculins, comme féminins – a priori aucune différence n'existe entre les deux – et aux femmes enceintes;  forte présence des femmes dans les structures de santé à la base (districts et postes de santé).	- aucune information dans le prodoc du projet SEN/020 concernant le <b>traitement</b> environnemental (récupération, recyclage) de l'équipement arrivé en fin de vie → cet aspect est pris en charge par le MSP (procédures de recyclage et de traitement du matériel médical)	- importance des relais  communautaires et de leur formation → rôle essentiel d'animation endogène, d'interface entre structures sanitaires et communautés, de réponse aux demandes d'information ou aux rumeurs → question de leur motivation ; - bonne tenue et accessibilité des données concernant la	- formation (de courte durée) d'un formateur à Luxembourg, celui-ci étant chargé ensuite de démultiplier auprès des superviseurs des districts sanitaires → ce dispositif suffit-il à un réel transfert de savoirfaire ?
PADMIR sous-projet en appui à la gouvernance économique locale	Groupe « femmes » parmi les bénéficiaires prioritaires du sous-projet « gouvernance économique locale »	Approche intéressante de l'intercommunalité : les dynamiques rurales et urbaines sont pensées « ensemble » - c l'analyse portant sur les pôles a urbains et leur connexion à	vaccination  - approche du PADMIR:  articulation entre l'opérationnel  et le stratégique pour tester concrètement des mécanismes et alimenter une réflexion au niveau national dans le domaine de la	Principal enjeu du PADMIR → transférer et non se substituer, pour que les dynamiques puissent être durables! Un des enjeux majeurs →

		l'hinterland.	décentralisation.	locales par les collectivités locales
				(détermination de l'assiette,
				maitrise des ressources locales).
			travers la capacitation des acteurs	
			et le rapprochement de la	
			planification (Plan Local de	
			Développement – PLD) et du	
			financement (Plan	
			d'Investissements Local – PIL),	
			<ul> <li>option d'un appui budgétaire</li> </ul>	
			aux communes rurales →	
			renforcement et pérennisation des	
			structures existantes, facilitée par	
			la possibilité de mettre en place	
			des « comptes spéciaux ».	
			- question du « civisme local » :	
			ECOLOC permettant de l'évaluer	
			et créer un dialogue politique	
			autour de cette question.	
PROHIMO	Programme essentiellement méthoc	Programme essentiellement méthodologique intégrant les thématiques transversales : genre (50 % de femmes), environnement, gouvernance et	nsversales : genre (50 % de femmes)	), environnement, gouvernance et
Projet HIMO	transfert de savoir-faire → thématiq	transfert de savoir-faire → thématiques contractualisées devenant des exigences	exigences	
d'appui aux	- impact positif sur les activités	- réhabilitation des pistes et non	<ul> <li>implication des collectivités</li> </ul>	<ul> <li>approche basée essentiellement</li> </ul>
programmes de	agricoles des femmes →		locales dans la réalisation et la	sur les ressources humaines et le
pistes rurales et	acheminement plus facile de la	- préservation de l'érosion aux	gestion des infrastructures : projet	transfert de savoir-faire;
assainissement	production	abords des pistes ;	d'un appui budgétaire direct de 1	<ul> <li>formation et renforcement des</li> </ul>
urbain	- participation obligatoire des	- techniques moins destructives	millions de fcfa pour l'entretien des	capacités des différents niveaux de
	femmes aux travaux de réalisation	que l'approche mécanisées :	pites rurales :	décision et d'intervention
	(50 % comme clause contractuelle)	- valorisation des matérialix localix	- problème du cadrage	
			institutionnel, de l'adaptation	
			des procédures pour une	
			véritable prise en compte de la	
			méthode HIMO : lobbying des	
			grandes entreprises des BTP,	
			contraintes liées à un	
			morcellement des appels d'offre	
Recycl.net		- récupération et recyclage de		- transfert de savoir-faire pour une
		materiels informatiques provenant		utilisation fliable des in 10 et
		de l'administration		ulle gestion uniable de cybercares
		luxembourgeoise;		colillialidades
		- probleme du traitement environnemental de ce matériel en		
		fin d'utilisation		
The second name of the second na	The second secon	IIII O dellisauoii		

 $\prod_{i}$ 

## TABLEAU DE BORD STRATEGIQUE (Partie 7 : modalités d'exécution)

Pilotage	Points faibles	- retrait de l'appui financier coincidant avec l'extension de la composante « gestion communautaire des ordures et ménagères »	er er	- état peu avancé de l'application de la réforme hospitalière (20%) - contribution financière de la ville de Dakar non déterminée	Φ
	Points forts	- adaptation pour la prise en compte des besoins exprimés par les populations concernées et implication de celles-ci dans la mise en œuvre - qualité du partenariat avec l'agence d'exécution nationale, le Service d'Hygiène (engagement, disponibilité, compétences et services de proximité).	Qualité du partenariat avec l'agence d'exécution nationale, la Direction Nationale de l'Hydraulique (disponibilité, compétence, maîtrise des aspects techniques et sociaux)		Intérêt et préoccupations des acteurs par rapport : - à la mise en place effective et rapide de la contre- partie du gouvernement sénégalais, - au respect des en accements en terme de engagements en terme de
Approche participative		<ul> <li>participation des autorités sanitaires locales à la conception et à l'exécution du projet;</li> <li>proposition de la composante « gestion des ordures » par les groupes de base;</li> <li>participation à la mise en œuvre des composantes « latrines » et « gestion des ordures » des groupes de base et des autorités locales.</li> <li>Système autonome et auto-géré</li> </ul>	Communication avec les populations dès la phase d'étude Sensibilisation – formation pour une gestion effective par les communautés rurales Système autonome et auto-géré	Formulation du prodoc et exécution associant les responsables de la Commune de Dakar (tutelle) et du MSP Enquête auprès de la population de référence Statut d'établissement public impliquant une participation des usagers au Conseil d'Administration	Projet conçu dans le cadre du PRDE, requête émanant d'un Comité Régional de Développement (CRD) Implication des acteurs et partenaires locaux et nationaux : → mise en place d'un comité de suivi régional et d'un comité de pilotage national.
Etude préalable		Pas d'étude spécifique Existence de données au niveau des structures sanitaires permettant d'évaluer certains résultats du projet SEN/010	Etudes socio- économiques et techniques réalisées par la DNHA dans le cadre du projet SEN/011	Evaluation externe de la 1 <sup>ere</sup> phase du projet → réalisation d'une étude concluant à l'image positive vis-à-vis de la population de référence Statistiques de base du CHAN	Etude de faisabilité LD Consultation des acteurs locaux et des opérateurs économiques
Titre du projet		Santé dans la région de Saint-Louis	SEN/011  Hydraulique villageoise dans le département de Tivaouane  SEN/012  Hydraulique villageoise dans la région de Louga	SEN/014 Centre Hospitalier Abass Ndao phase II	SEN/016 Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de Thiès

09/04/2004

		d'établissement réunissant la direction, les collectivités locales et les organisations professionnelles.	calendrier; - à l'information régulière des acteurs et partenaires	
Approvisionnement du CIFOP de Mboro en eau et électricité	Etudes socio- économiques et techniques pour la composante « hydraulique » 1 tre étude technique non validée suite aux relevées topographiques	Communication avec les populations dès la phase d'étude Sensibilisation – formation pour une gestion effective par les communautés rurales Système autonome et auto-géré		- difficultés de communication avec l'administration sénégalaise: lenteurs dans les procédures de la composante « électricité » → retardement de la composante « eau »; - changement de décision après l'information des populations: impossibilité d'extension du réseau hydraulique suite à l'approfondissement des études
SEN/018 Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint Louis et de Matam	Processus de formulation participatif (atelier PIPO) Pas d'étude socio- économique précise	Communication approfondie et soutenue avec les acteurs locaux : atelier de formulation rassemblant les principaux centres de responsabilités (au niveau central et déconcentré), acteurs et partenaires des CRETF / CETF ; cadres de concertation (comités de quartier, cellules d'appui, table de concertation).  > Question des relations entre ces entités et le projet SEN/018 ; de la motivation des membres de ces instances.	- mise en place rapide des instances de concertation	- éclatement décisionnel - éclatement décisionnel (coordination, bureau de Praïa LD, siège LD) et changement de personnel (CTP, ROM) : difficultés à articuler les différents volets entre eux et à informer de manière précise les acteurs et partenaires à la base ; - non prise en compte d'aspects importants : agenda scolaire, mobilisation sociale, etc.
SEN/020 Chaîne du froid Programme élargi de vaccination	Données statistiques du Ministère de la Santé et de la Prévention Revue externe du PEV	Projet d'appui au PEV se limitant aux équipements à leur maintenance		- certaines lenteurs dans la remontée des données et des pièces justificatives liées à la dimension nationale et au nombre des structures concernées - temps de formation en maintenance effectué trop court (1 semaine) pour un véritable transfert de compétences
				dans ce domaine

PADMIR sous-projet en appui à la gouvernance économique locale	Réalisation d'une étude de type ECOLOC	- différents acteurs impliqués à travers le comité de pilotage de l'étude ECOLOC : autorités locales, administration déconcentrée, collectivités locales, opérateurs, ONG; - risque d'une participation uniquement « symbolique »; - retards dans la réalisation de l'étude contribuant à une démotivation des acteurs - innovation intéressante : enregistrement et diffusion radio des sessions du comité de pilotage de l'étude ECOLOC	Réalisation d'une étude préalable approfondie permettant de disposer d'une base de données détaillée	Retards dans le démarrage et la mise en œuvre de l'étude ECOLOC
PROHIMO Projet HIMO d'appui aux programmes de pistes rurales et assainissement urbain	Etude sommaire de faisabilité technique de l'approche HIMO dans le domaine routier et estimation des besoins en formation Etude de la Banque Mondiale en Afrique de l'Ouest sur la méthode HIMO	Formation et communication avec les acteurs institutionnels (nationaux et locaux) pour l'intégration de l'approche HIMO dans la réalisation d'infrastructures		- Faiblesse originelle: lien de dépendance vis à vis d'autres programmes PTMR / PNIR - Problème de l'opérationnalisation de la méthode HIMO→ écoleschantiers démonstratifs (formation et élaboration de base de données)
Recycl.net	Diagnostic technique du matériel et des potentialités des organisations partenaires	Définition du type d'installation et de la formation suivant les besoins exprimés par les organisations partenaires	- valorisation de partenariat initié dans le cadre du FMP	<ul> <li>difficultés techniques dans la phase d'assemblage et de contrôle → retard dans l'exécution</li> </ul>

## Annexe II

## Tableau de bord opérationnel

					système de gestion	
SEN/016 Lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle de	Lux-Development Direction de l'Enseignement Secondaire Technique	12.186.785 € / 7.994.530.960CFA Part cooplux : 10.483.000 € / 6.876.848.000CFA Part gouvsen : 1.703.785 € / 1.117.610.153CFA	218 801 € / 143.533.456 CFA pour la partie luxembourgeoise 769.664 € / 504.900.000 CFA pour la partie sénégalaise	Projet en phase de démarrage : étude architecturale en cours, préparation de la formation des formateurs sénégalais, recrutement des experts en équipement	ement ion du e en s de	Mise en place effective de la contre- partie sénégalaise
SEN/017 Approvisionnement du CIFOP de Mboro en eau et électricité	Lux-Development METFPALN	625.000 € 410.000.000CFA Part cooplux: 600.000 € 393.600.000CFA Part scouts lux: 25.000 € 16.400.000 CFA	330.888 €	Contribuer à l'amélioration de la formation professionnelle au CIFOP et permettre le bon fonctionnement et le développement futur de ses activités par la pérennisation de l'approvisionnement en eau et électricité	Les composantes « eau » et « moyenne tension » ont été réalisées. La 1 facilement, la seconde avec difficulté. Elles ne seront vraiment utiles que lorsque la 3 eme composante « réseau basse tension » sera effective.	La réalisation de ce projet fait face à des lenteurs administratives anormales. Sa fin était prévue initialement en 2002. A cela s'ajoute le fait que le CIFOP n'est toujours pas reconnu par l'Etat sénégalais.
SEN/018 Appui aux Centres d'Enseignement Technique Féminin des Régions de Saint- Louis et de Matam	Lux-Development Direction de la Formation Professionnelle	3.960.000 € 2.597.760.000CFA	387.563 € 254.224.662	Améliorer les performances des Centres d'Enseignement Technique Féminin des régions de Saint Louis et Matam	Les composantes « soft » sont en cours (formation de formateurs, révision des programmes). Les études pour les travaux sont terminées et l'appel d'offre pour les travaux est lancé. Un nouveau CTP a été recruté.	Les travaux prévus pour septembre 2003 n'ont pas démarré du fait de changements internes. Ce projet devrait connaître un retard.
SEN/020 Chaîne du froid	Lux-Development Direction de la Prévention MSP	Part cooplux : 1.020.000 € 669.120.000 CFA	952.539 € 624.824.624CFA	Compléter la chaîne du froid du PEV dans 11 régions médicales, 52 centres de santé et 803 postes de santé, par la fourniture d'équipements frigorifiques ainsi que par la mise en place d'ateliers de formation en maintenance	Le matériel frigorifique est en place et fonctionnel dans les différentes structures de santé. Un technicien a été formé à Luxembourg chez le fournisseur.	Certaines lenteurs dans la remontée des PV de réception
PADMIR sous-projet en appui à la gouvernance économique locale	Bureau des Services d'Appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS)	500 000 \$ US		Amélioration de la connaissance de l'économie du milieu et meilleure canalisation de l'investissement public en vue de favoriser l'éclosion de dynamiques économiques	L'étude ECOLOC est en cours de finalisation. Son achèvement était prévu en octobre 2003.	- La mise en œuvre du sous-volet appuyé par la Cooplux a connu de nombreux retards;

				Kébémer		locaux en vue de
						partager la méthode ECOLOC
PROHIMO Or	Organisation	1.882.823 \$ US		Lever l'obstacle de		Contraintes liées à la
10 d'appui	Internationale du	1.341.075.900CFA		développement socio-		dépendance vis à vis
•	Travail (OIT) /	Part cooplux:		économique que constitue		d'autres
pistes rurales et Mi	Ministère de	871.037 \$ US		l'absence de pistes rurales		programmes.
	'Equipement et	609.725.900CFA		praticables toute l'année dans		Partage de la
urbain	des Transports	Part gouvsen:		les zones rurales, contribuer à	24	methode HIMO
		1.011.786 \$ US		l'amélioration des conditions de		
		731.350.000 FCFA		vie et de l'assainissement en		
				secteur urbain, tout en		
				renforçant les capacités locales		
				et en promouvant l'emploi et la		
				petite et moyenne entreprise		
				1		
Coopération avec la El	ENDA tiers-monde	Convention 2002	1.144.523 €	Contribution au budget global	ENDA tiers-monde étant	Une nouvelle
		644.523 €	CFA	d'Enda et à des appuis	dans une phase de	convention annuelle
nartenariat avec		422.779.373CFA	750.779.373CFA	spécifiques (activités de lutte	transition institutionnelle,	a été élaborée et
FNDA Tiers Monde		Convention 2003			ce partenariat se poursuit	signée pour 2004
		500 000 €		- Ф	sous forme de convention	Une convention pluri-
		328.000.000CFA			annuelle	annuelle sera
				dans d'autres pays de l'Afrique		élaborée une fois les
				de l'Ouest)		réformes
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					institutionnelles
						effectives.
Fonds micro-projet Bu	Bureau d'études	FMP 2002-03:	196.456 €	Le FMP a pour objectifs de	Exercice 2002 clôturé,	Forte augmentation
	Jokkoo	196.456 €		participer à l'appui des	exercice 2003 en cours	de la demande, mise
2	Mission de la	130 000 000 CFA		initiatives à la base participant	(dernière tranche de	en place de critères
	Coonération	FMP 2004 :		- 150 - 10-120-0	financement), clôture des	plus sélectifs (en
		113 644 97 €		EGIALE:	candidatures 2004 le	rapport avec les
		75.000.000 CFA		des capacités des acteurs de la	15/04/04	orientations du PIC)
				société civile.		
Recvcl.net Y	Ynternet.org	46 471,71 €	8.561,61 €	Recycler des unités	Projet en cours : phase	Lenteurs liées au
	Mission de la	30 483 444 cfa	5.616.048 CFA	1	préparatoire terminée,	départ de la stagiaire
Ö	Coopération			SE E	formation et installation à	chargée du suivi de
				aux structures associatives	venir	ce projet et a la
				partenaires de la Coopération		Velusie du materier
				luxembourgeoise au senegai		

Annexe III

Tableau de bord financier

Annexe 3

TABLEAU DE BORD FINANCIER PROGRAMME INDICATIF DE COOPERATION SENEGAL / LUXEMBOURG

2006

EURO 4 615 333 3 667 500	333 500	167 000 3 139 000	28 000	252 046		113 644	695 787 8 277 022	3 661 689	777 449	500 000	6 045 221
EURO 9 116 517 8 045 900	fin 281 500	fin 1 438 000 5 193 000	fin 1 133 400 fin	101 004 122 784		113 644	695 787	1 591 952	2 179 888 777 449	500 000 500 000 152 439	11 296 405
2004 EURO 5 945 413	31 000 415 000	8 500 768 000 1 294 000	136 000 1 642 000 16 500	186 580 101 004 186 580	<b>500 000</b> 500 000	2.2	695 787	895 101	2 279 288	349 400 500 000 500 000 152 439	8 224 701
2003 EURO 3 178 328	1 319 670 104 825 51 055	209 478 231 120 218 801	105 820 322 497 76 074	<b>211 905</b> 193 761 211 905	252 046 698 920 500 000	152 449	96 000 <b>695 787</b>	6 218 649			3 178 328
2002 EURO 4 446 227	2 635 568 133 211	115 055 1 275 243 11 780	158 770 65 066 876 465	193 521 16 224 193 521	252 046 669 305	24 523 24 782	98 000	5 653 318			4 446 227
Budget total EURO 28 248 743	<b>19 979 638</b> 269 036	1 196 088 1 493 221 2 615 900	9 844 801 400 590 3 190 963	1 126 783 411 993	1 260 230 2 403 157	1 644 523 177 231 46 471	534 932 3 478 935	34 514 068	5 889 064	2 332 347 599 400 1 500 000 1 000 000	
Secteur PIC	Santé	Eau Eau Santé	Educ Transversal Educ		Infrastr Sté civile	Sté civile Sté civile	Sté civile Transversal			Sté civile Educ Santé	Transversal
	1. FONDS ENGAGES 1.1 Projets LD en cours d'exécution	SEN/010 Santé rég. StLouis (ext) SEN/011 Hydraulique (Thiès) SEN/012 Hydraulique (Louga)	SEN/014 Centre Hospitaller Abass in day 1 indo 2 SEN/016 Lycée d'Ens. Techn. Et de Format Prof (Thiès) SEN/017 Eau et électr CIFOP (M'boro)	SEN/010 Certification of the sense of the se	Projet HIMO/BIT  1.3 Cofinancements ONG	1.4 Appui direct ste civile (MAE) Enda ROPPA	Recycl.net (exécuté par MCL) Fonds micro-projet	2. TOTAL PIC	3. CREDIT PIC	4. PREVISION Appui société civile (ENDA + ROPPA) Enveloppe multi-bi (petite enfance) Sécurité transfusionnelle	Hydraulique PAREP (PNUD, MFDSSN) 5. TOTAL ENGAGE + PREVISION

Revue à mi-parcours du PIC Sénégal / Luxembourg – avril 2004